



RAPPORT D'ACTIVITÉS



2022



Observatoire
régional
de l'intégration
et de la ville

*Centre de ressources
Grand Est*



RAPPORT MORAL

2022 a été marquée par une forte actualité *politique de la ville* en ouvrant le processus menant à la nouvelle génération de contrats de ville appelée « engagements quartiers 2030 » en vue d'être opérationnels début 2024.

- 2022 une année de bilan via le travail d'évaluation,
- 2023 dans la foulée, une année de projection vers l'avenir à travers l'élaboration et la négociation des nouveaux contrats.

L'occasion de s'arrêter un instant sur cette politique qui a eu 40 ans en 2017 pour rappeler nos convictions, notre action, nos préoccupations.

On a adressé beaucoup de critiques à la politique de la ville : inefficacité, illisibilité, technocratique, succession/multiplication/expérimentation de programmes sectoriels sans réelle cohérence avec le territoire. Certaines sont aisément réfutables, d'autres méritent plus d'attention.

Néanmoins, elles ne doivent pas faire oublier que les principes d'action de la politique de la ville, ou plus globalement du développement social urbain, ont, avec constance depuis le programme fondateur *Habitat et Vie Sociale*, survécu à toutes les évolutions et critiques : ciblage de quartiers constituant une « géographie prioritaire » ; approche globale combinant des interventions à la fois sociales, urbaines et économiques ; partenariat contractuel entre État, collectivités, et acteurs locaux ; mobilisation des politiques dites de droit commun en faveur des quartiers ; participation des habitants ; évaluation régulière des programmes et des actions menés.

Ces principes portent en eux un potentiel de transformation, *de projet*, dont, au fond, ils laissent le soin et la responsabilité *civique* aux acteurs de le faire advenir dans la pluralité de ses formes et la singularité des situations locales.

C'est précisément tout le sens et la raison d'être de l'action de l'ORIV : permettre à ce projet local de solidarité et de justice de s'épanouir dans toute son amplitude en déployant toute la gamme de nos modalités d'intervention, de notre métier (y compris notre agilité à circuler dans les rouages administratifs et technocratiques) pour apporter ressources et expertises aux acteurs locaux.

L'action de l'association en faveur du développement social urbain se prolonge nationalement dans le réseau des centres de ressources politique de la ville (19 au total), lieu d'échanges, de synthèse, de recommandations et de questionnements sur la mise en œuvre de la politique de la ville.

L'année 2022 a été particulièrement riche en contributions et recommandations à travers ce réseau : contribution auprès de la commission mise en place par la Ministre Nadia Hai et auprès du Conseil National des Villes, synthèse sur les questions d'évaluation, proposition dans le cadre de la nouvelle contractualisation.

La restructuration de ce réseau, qui a vu naître récemment une instance propre à la gouvernance des différents centres, la *Conférence des Présidents*, devrait permettre de disposer à l'avenir d'une meilleure visibilité auprès des pouvoirs publics pour faire davantage entendre sa voix et ses préoccupations.

Ce réseau au côté d'autres réseaux, a pour préoccupation permanente, de remettre cette politique à l'agenda, de la réinscrire dans l'ambition affichée de lutte contre la fracture sociale. Cet enjeu est plus que jamais important, dans un moment où prospère un discours qui tente d'opposer les territoires urbains à la figure d'une France périphérique oubliée, et qui tente de substituer une prétendue fracture identitaire à la fracture sociale.

Dernière préoccupation enfin, propre à notre organisation, celle de voir cette politique davantage investie par le débat associatif en ouvrant sa gouvernance aux acteurs et partenaires engagés localement à l'échelle de la région Grand Est afin de mieux refléter et relayer notre action.

2022 a également été l'occasion pour l'association de revisiter des réflexions menées en 2011 – 2012 (précocement) concernant le principe de laïcité constatant des questionnements de la part de professionnels autour d'une thématique ayant considérablement évolué en 10 ans et donnant lieu à une grande confusion dans le débat public. Le point d'orgue de 2022 n'est pas une fin, le travail se poursuit.

Enfin 2022 c'est la mise en service du nouveau site internet de l'association, dont j'ai souvent eu l'occasion de dire à quel point il était important à mes yeux, constituant le socle de l'ensemble de l'édifice de notre mission de mise à disposition de ressources.

L'occasion de remercier l'équipe, qui s'est relancée après les éprouvantes années COVID, pour son travail conduit avec une grande rigueur intellectuelle (procurant beaucoup de sérénité à ses instances politiques s'agissant de thématiques faisant autant débat et fracture dans la société française) et un engagement professionnel et *militant*.

Sylvie JAECKLE
Présidente

SOMMAIRE



Rapport moral	3
Un centre de ressources territorialisé.....	7
L'association Observatoire Régional de l'Intégration et de la Ville, c'est.....	8
Une contribution active de l'ORIV aux Réseaux	11
Outiller les acteurs en ressources	18
Renforcer le pouvoir d'agir et la participation citoyenne	22
Soutenir les projets de territoire visant l'égalité et l'équité territoriale	25
Faire respecter l'égalité et agir sur les représentations.....	31
Favoriser l'autonomie des personnes	33
Renforcer le lien social, le vivre ensemble	37
Annexe 1 : Composition du Conseil d'administration	41

UN CENTRE DE RESSOURCES TERRITORIALISE

L'Observatoire régional de l'intégration et de la ville (ORIV) est une association qui se donne pour mission d'agir en faveur de l'intégration, du développement social urbain et de la lutte contre les discriminations, en intervenant sur les enjeux sociaux et les politiques publiques. Elle soutient et accompagne des habitants-es et des élus-es, des acteurs-rices institutionnels-les, des professionnels-les et des associations. Elle produit et met à disposition des connaissances et des ressources, anime des temps collectifs et interpelle les acteurs-rices sur les enjeux qu'elle repère.

Implanté à Strasbourg, avec une antenne à Reims, l'ORIV déploie ses activités sur l'ensemble de la Région Grand Est. Il s'appuie sur une équipe de 8 salariés-es, en lien avec les administrateurs-rices de l'association.

L'ORIV bénéficie de soutiens financiers émanant de l'État, de collectivités, de l'Europe ainsi que de ressources propres issues de prestations et des cotisations des adhérents-es de l'association.

À l'échelle nationale, l'ORIV participe au Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) et au Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (Réseau RECI).

Une structure originale...

L'association a pour objet de « développer et de diffuser des connaissances sur les questions relatives à l'intégration des populations immigrées, à la prévention des discriminations et à la cohésion sociale et territoriale en général »¹.

La particularité de l'action de l'ORIV résulte de la complémentarité entre ces domaines d'intervention, du croisement des réflexions et de la territorialisation de ses activités. Ces domaines s'inscrivent dans une volonté de l'association d'inscrire son action dans le registre de l'égalité (des droits par rapport aux immigrés-es, des territoires ou encore de traitement). Plus globalement, par son action, l'association a la volonté de faciliter le vivre ensemble et le lien social, en contribuant à faire progresser les connaissances, à transformer les représentations sociales et les pratiques des acteurs-rices (publics et privés), en apportant son appui au développement des politiques publiques.

Elle constitue de ce fait une entité originale, une interface voire un passeur, à la jonction de plusieurs « mondes », celui de l'action publique et de la recherche universitaire, celui des institutions et des associations.

Petit retour en arrière...

Créé en 1992 autour des enjeux d'intégration des populations immigrées en Alsace, l'ORIV a commencé à travailler sur les enjeux de cohésion sociale et urbaine en 1996. En 1997, il s'autosaisit de la question de la prévention et de la lutte contre les discriminations. En 1998, il est officiellement reconnu par l'État comme Centre de Ressources politique de la ville². Du fait de son histoire, l'ORIV intervient dans les trois domaines précités.

Centré, depuis sa création sur le territoire alsacien, l'Observatoire a été amené à élargir son territoire d'intervention à la Lorraine en fin d'année 2009, suite à la demande de l'État. Ceci s'est fait en lien avec le Carrefour des Pays Lorrains (aujourd'hui Citoyens et Territoires), association de développement local³. Depuis 2016, et en lien avec la création de la région Grand Est, dans un souci de cohérence d'intervention, l'activité de l'ORIV est déployée à l'échelle de l'ensemble de la région.

Ce rapport d'activités rend compte de l'action menée au cours de l'année 2022.

¹ Article 2 des statuts

² Cadre de référence national : http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

³ <http://citoyenterritoires.fr/>

L'ASSOCIATION OBSERVATOIRE REGIONAL DE L'INTEGRATION ET DE LA VILLE, C'EST...



Des administrateurs-rices mobilisés-es

L'assemblée générale de l'association ORIV s'est déroulée le 2 mai 2022 en présentiel à Strasbourg et en visioconférence. Elle a été suivie par une cinquantaine de personnes de différents horizons professionnels et géographiques (présence d'acteurs-rices de tout le Grand Est).

Le rapport d'activités 2021, le programme de travail 2022, ainsi que les aspects financiers qui y sont liés, ont été, dans un premier temps, validés.

Suite à cette partie statutaire, la présentation à plusieurs voix du livre « Vivre à la Meinau » de Rudi Wagner, vice-président de l'ORIV, a permis, en lien avec les interventions de Michel Didier (préfigurateur du Comité national d'histoire de la politique de la ville) et de Thibault Tellier (Professeur des universités – Institut d'études politiques de Rennes), de riches échanges sur la question de la mémoire des quartiers.

Le conseil d'administration (cf. composition en annexe 1) s'est réuni, sous l'impulsion de la Présidente de l'ORIV, Sylvie JAECKLE, six fois au cours de l'année 2022.

En 2021, l'ORIV s'est doté de nouveaux statuts afin d'élargir la base géographique des administrateurs-rices, en cohérence avec son intervention à l'échelle du Grand Est. Ces statuts ont permis, en 2022, de donner l'opportunité à des acteurs-rices de toute la région de participer aux réflexions sur les orientations de l'association mais aussi de favoriser une participation élargie et plus souple à la gouvernance de l'association (création d'un « collège des partenaires »).

En complément du fonctionnement du conseil d'administration, et afin d'assurer le suivi en lien avec la directrice, les membres du bureau se sont réunis-es une dizaine de fois au cours de l'année. Il s'agissait de répondre aux enjeux habituels de fonctionnement de la structure (relations institutionnelles, contractualisation, missions de l'équipe, gestion du personnel).

En fin d'année, les membres du bureau et l'équipe ont consacré un temps de travail à l'avenir de l'ORIV. Plusieurs changements, tant au niveau du personnel que dans la composition du conseil d'administration, nécessitent d'engager une réflexion prospective. Ce chantier (réflexion de l'ORIV à cinq ans) sera engagé à compter de 2023.



Une association engagée

Au-delà de ces réunions liées au fonctionnement de l'association, les administrateurs ont souhaité, au cours de l'année 2022, se mobiliser sur deux enjeux, l'un relatif aux liens entre territoires et pauvreté et l'autre lié à la laïcité. Ce dernier a donné lieu à la mise en place d'un groupe de travail.

Un groupe de travail entre administrateurs pour réfléchir aux enjeux de laïcité

En 2011 et 2012, l'ORIV avait mené une réflexion sur les enjeux de laïcité avec des professionnels-les et des administrateurs-rices. Cette réflexion avait conduit à la constitution d'un cadre de réflexion et d'action pour la structure.

En 2022, l'association a souhaité re-visiter ce cadre de réflexion, suite aussi aux constats des membres de l'association d'une amplification des questionnements, des débats et des tensions dans un contexte social et politique qui a fortement évolué en 10 ans, et notamment marqué par les attentats terroristes perpétrés en 2015.

Un groupe de travail composé d'administrateurs-rices s'est réuni, à cinq reprises, avec les objectifs suivants : partager les analyses et les questionnements récurrents que l'application de ce principe peut susciter chez les professionnels-les et bénévoles, repérer comment les acteurs sociaux s'emparent aujourd'hui de cette question, identifier les initiatives qui sont déployées notamment sur le territoire du Grand Est.

Cette réflexion a abouti à l'organisation d'une journée régionale le 8 décembre 2022 « [Laïcité et pratiques professionnelles : entre histoire et défis contemporains](#) » qui avait pour ambition de faire dialoguer savoirs et pratiques, connaissances et situations rencontrées au quotidien et de mieux comprendre les mutations contemporaines du principe de laïcité.

Des salariés-es au service du projet associatif

Le programme de travail, validé par les administrateurs-rices et soutenu financièrement par les partenaires, a été mis en œuvre par neuf salariés-es au cours de l'année 2022.

L'équipe a connu quelques modifications dans sa structuration avec le départ, le 31 octobre 2022, de Matthieu MOÏNO, Chargé de projets. Rémi FONTAINE est venu apporter de nouvelles compétences, au sein de la structure, en tant que chargé de projets, à compter du 24 octobre 2022. Il dispose d'un Master 1 « Affaires publiques » et un Master 2 « Analyse des Politiques publiques », acquis à Sciences Po Lyon.

Ainsi, les salariés-es qui ont porté les activités de l'ORIV au cours de l'année 2022 sont :

- Céline ALBERT, assistante fonction supports
- Emilie ARNOULET, directrice de projets (basée à Reims)
- Gaëlle DONNARD, directrice de projets
- Rémi FONTAINE, chargé de projets
- Diane HÄSSIG, responsable de la communication et de la documentation
- Murielle MAFFESSOLI, directrice
- Matthieu MOÏNO, chargé de projets
- Laetitia ROCHER, chargée de projets
- Martine THIEBAULD, assistante de projets



Au cours de l'année 2022, l'ORIV a pu s'appuyer également sur l'intervention de deux stagiaires :

- Burak YGIT, sur la période du 4 avril 2022 au 12 août 2022. Il est intervenu dans le cadre des démarches évaluatives des contrats de ville des Vosges.
- Cloé REGALDIE, sur la période du 16 mai 2022 au 26 août 2022. Elle a apporté ses connaissances notamment dans le cadre de l'évaluation du contrat de ville de Cernay (68).

Par ailleurs, dans le cadre de l'enquête auprès des habitants-es des quartiers prioritaires de la politique de la ville de Chaumont, menée début novembre 2022, l'ORIV a fait appel aux renforts de vacataires : Romain FRAISSE et Moussa SECK.

Des moyens dédiés pour agir

Pour réaliser ses missions et son projet associatif, et au-delà des contributions des adhérents-es, l'association bénéficie de moyens émanant de différents financeurs :

- De l'État via des crédits de l'ANCT par le biais du cadre de référence des centres de ressources et de la Direction régionale de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités (DREETS) Grand Est ainsi que du ministère de l'Intérieur, et plus particulièrement de la Direction de l'intégration et de l'accès à la nationalité (DIAN).
Le partenariat dans ce domaine s'appuie notamment sur deux conventions pluriannuelles d'objectifs (2020-2022) :
 - L'une porte sur les financements État émanant de l'ANCT et de la DREETS Grand Est dans le cadre de la fonction de « centre de ressources régional de la politique de la ville ».
 - L'autre repose sur une démarche de travail entre la DREETS Grand Est et l'ORIV au titre des crédits intégration.

- De l'Etat à l'échelle départementale : DDETSPP de la Marne (51), DDETSPP de la Haute-Marne (52), DDETS de Meurthe-et-Moselle (54), DDETS du Bas-Rhin (67), DDETSPP du Haut-Rhin (68), DDETSPP des Vosges (88), Préfecture des Ardennes (08), Préfecture de la Marne (51), Préfecture de la Meuse (55) et Préfecture du Haut-Rhin (68).

- De l'Europe.

- De collectivités du Grand Est : Ardennes Métropole (08), Troyes Champagne Métropole (10), Communauté d'agglomération de Châlons (51), Communauté d'agglomération d'Epernay (51), Ville de Nancy (54), Ville de Behren-lès-Forbach (57), Communauté d'Agglomération du Val de Fensch (57), Communauté d'Agglomération de Haguenau (67), Eurométropole de Strasbourg (67), Ville de Saverne (67), Ville de Strasbourg (67), Communauté d'Agglomération de Saint-Louis (68), Mulhouse Alsace Agglomération (68), Ville d'Illzach (68), Communauté d'agglomération d'Epinal (88) ainsi que la Collectivité européenne d'Alsace.

- De la participation de l'ORIV à des réseaux nationaux. En effet, les deux réseaux auxquels l'ORIV participe activement (cf. chapitre suivant) bénéficient de financements nationaux pour leur fonctionnement. Les structures membres de ces réseaux bénéficient, en fonction de leur investissement, d'une contrepartie financière forfaitaire.

UNE CONTRIBUTION ACTIVE DE L'ORIV AUX RESEAUX

Comme évoqué dans le rapport d'activités de l'année 2021, la notion de réseau fait partie de l'ADN de l'ORIV.

C'est un aspect incontournable du travail notamment mené auprès des acteurs-rices du Grand Est à travers leur « mise en réseau ».

L'ORIV considère en effet que favoriser les temps de travail entre acteurs-rices, présentant des profils différents, sur un même territoire ou autour d'un même sujet, permet la confrontation des points de vue. Cela permet aussi de renforcer l'action publique dans la mesure où la complexité des enjeux peut être utilement abordée par la diversité des connaissances et des expériences. La logique de réseau est également mobilisée dans une approche par « pairs » (réunions d'acteurs-rices partageant une même fonction). La suite du rapport rend compte de ces deux types de démarche.

La logique de réseau est également un enjeu dans le fonctionnement même de l'ORIV. Il est en effet important pour l'équipe de disposer d'une connaissance élargie des sujets abordés en cours d'année. La participation à des réseaux permet ce ressourcement et une montée en compétences. Elle contribue également au renforcement de la fonction de veille tant sur le plan des connaissances que des pratiques professionnelles.

Elle repose de fait sur une exigence d'implication dans la durée et mobilise du temps et des ressources (« faire réseau »).

La présentation ci-après rend compte des contributions de l'ORIV à deux réseaux. L'année 2022 a été marquée par une implication particulièrement importante de l'ORIV, de la part des membres de l'équipe mais aussi de la Présidente.

Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (CRPV)

Du fait de son statut de centre de ressources politique de la ville, l'ORIV fait partie du Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville. Ce réseau regroupe 19 centres (dont 4 en outre-mer).

Le Réseau National des Centres de Ressources Politique de la Ville (RNCRPV) s'appuie juridiquement sur Question de Ville (association des directeurs et directrices de centre de ressources). Association dont la directrice de l'ORIV fait partie de la gouvernance.



Le rôle du réseau est de permettre les échanges de pratiques et de ressources entre ses membres, que ce soit les équipes (via une rencontre nationale mais aussi des groupes de travail ou des temps d'échanges entre pairs), ou encore les présidents-es (fonctionnement d'une conférence des présidents-es). Ce fonctionnement repose sur un travail collaboratif qui donne lieu à des échanges de ressources, une meilleure connaissance des sujets, la production de notes et de contributions nationales mais aussi une veille de l'actualité. Le réseau se mobilise également dans le cadre d'événements nationaux (audition, animation lors d'événements).

La présentation ci-dessous rend compte des interventions de l'ORIV au titre de ce réseau.

LE FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Une rencontre nationale annuelle

Depuis 2015, le RNCRPV se retrouve chaque année pour échanger avec ses partenaires nationaux (ANCT, associations d'élus-es, ANRU...) d'une part, et travailler entre membres des équipes des CPRV d'autre part. Ces rencontres sont l'occasion de renforcer la culture commune du réseau et de mettre en perspective l'ensemble des travaux développés par les centres de ressources métropolitains et d'outre-mer.

La 7^{ème} édition de la rencontre nationale, qui s'est tenue les 20 et 21 octobre 2022, revêtait cette année une importance particulière alors que sont engagées les réflexions sur le futur cadre d'intervention de la politique de la ville à compter de 2024. Pour l'ORIV, cet événement était d'autant plus important qu'il avait lieu à Strasbourg.



12

La première journée était dédiée au partenariat entre les centres de ressources et leurs partenaires nationaux. Elle a réuni environ 150 personnes. Plusieurs temps d'échanges, entre les membres des équipes des centres de ressources, ont ponctué la deuxième journée, qui était particulièrement dédiée aux réflexions liées à la structuration de notre réseau.

Une réflexion en cours sur la structuration du réseau

Le réseau national des CRPV est en mutation depuis une dizaine d'années pour deux raisons : extension du nombre de Centres de ressources, transformation de l'association « Question de ville en un lieu de réflexion et de partage entre pairs. Il s'agit d'en faire un réseau national impliquant tous les membres des équipes et les gouvernances des structures.

Depuis octobre 2021, la réflexion sur la transformation et le fonctionnement du réseau est portée par un groupe de travail spécifique, au sein duquel l'ORIV est partie prenante, avec trois défis :

- Conforter la raison d'être du réseau, ses missions et se projeter dans l'avenir,
- Apporter de l'horizontalité dans nos modalités de fonctionnement et de gouvernance pour intégrer l'ensemble de nos parties prenantes,
- Accompagner la montée en puissance des coopérations au sein du réseau et avec nos partenaires.

En 2022, ce groupe de travail « Mission-Vision-Préfiguration » s'est réuni à plusieurs reprises pour définir les missions du réseau et arriver à une vision commune. Il s'est ensuite attaché à travailler sur des questions plus opérationnelles (statut juridique, moyens, feuille de route opérationnelle, gouvernance...). Les travaux du groupe ont fait l'objet d'une première restitution lors du regroupement des équipes des CRPV, en octobre 2022.

UNE VEILLE PARTAGEE

Le réseau s'est doté, en 2017, d'un site portail alimenté par les différents centres de ressources : www.reseau-crpv.fr

Un travail de veille de l'actualité est réalisé par les différents membres du réseau, pour alimenter un panorama de la presse dans le champ de la politique de la ville (cf. page 20).

DES GROUPES DE TRAVAIL COLLABORATIF

Différents groupes de travail ont été mis en place, depuis 2019, au sein du réseau national des CRPV, visant à permettre l'échange de pratiques et la co-qualification entre les équipes. 12 groupes de travail ont fonctionné en 2022. L'équipe de l'ORIV s'est mobilisée plus particulièrement sur les groupes présentés ci-dessous.

Le groupe « Education »

L'ORIV participe à ce groupe et, à ce titre, a contribué à la rédaction des publications qu'il a réalisées. Dans le cadre de l'appui au déploiement du programme national des Cités éducatives, le groupe a produit un recueil des ressources documentaires du réseau. Ce dernier rassemble une sélection des ressources documentaires, articles, dossiers thématiques, synthèses, actes de séminaires mais aussi vidéos et podcast, produits sur les thématiques abordées dans le cadre des cités éducatives. Il a été diffusé lors de la rencontre nationale des cités éducatives du 10 octobre 2022.

- [Appui au déploiement du programme national des cités éducatives. Recueil des ressources documentaires du RNCRPV](#)

Par ailleurs, dans le cadre de ce groupe, des fiches présentant des expériences menées au titre des Cités Educatives ont été rédigées.

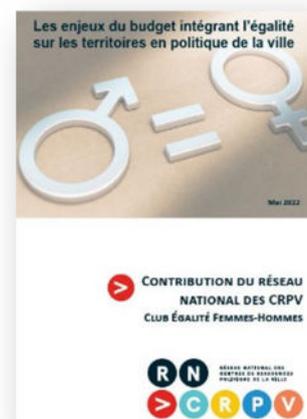
L'ORIV a eu l'occasion de valoriser six expériences :

- ["Cellule de veille éducative multi partenariale" / Cité Educative de Saint-Quentin / Hauts de France](#)
- ["Action en justice" / Cité Educative de Saint-Quentin / Hauts de France](#)
- [Egalité filles-garçons – Réalisation de fictions radiophoniques / Cité Educative de Lens / Hauts de France](#)
- [Tech & sciences pour toutes ! / Cité Educative de Ronde Couture / Charleville-Mézières / Grand Est](#)
- [Cité Eduquée ! / Cité Educative de HautePierre / Strasbourg / Grand Est](#)
- [Le réseau Interprètes / Cité Educative du Plateau de Haye / Nancy – Laxou – Maxéville / Grand Est](#)

Le groupe « Égalité femmes-hommes »

L'ORIV co-anime avec Villes et Territoires (Occitanie), le groupe thématique Égalité femmes-hommes (EFH). En 2022, le groupe s'est réuni 5 fois. Chaque réunion donne lieu à un temps autour de l'actualité et sur une thématique en lien avec l'égalité femmes-hommes. Constatant que les structures membres du groupe avaient investi la question du budget intégrant l'égalité, les membres ont souhaité rédiger une contribution collective sur ce sujet. Cette contribution collective a été finalisée en mai 2022. En fin d'année, le groupe a souhaité réfléchir collectivement à la mise en place d'un cycle de qualification inter-CRPV sur les enjeux de l'EFH dans la nouvelle contractualisation de la politique de la ville.

- [Une contribution collective : « Les enjeux du budget intégrant l'égalité sur les territoires en politique de la ville ».](#)



Le groupe « Participation »

L'ORIV participe au groupe de travail « Participation » et en a été le co-porteur, durant l'année 2022, aux côtés de Villes au Carré. Celui-ci s'est réuni une dizaine de fois en visioconférence. Durant l'année 2022, il a constitué un espace d'échanges de ressources, d'outils et d'informations, permettant de forger une culture commune entre ses membres. Chaque séance a pu être alimentée par l'un-e ou l'autre participant-e, au gré des sujets abordés et des actualités de chaque centre de ressources. Si de nombreux échanges ont eu lieu sur les conseils citoyens et leur participation à l'évaluation des contrats de ville, quelques temps forts sont venus marquer les échanges du groupe de travail, parmi lesquels :

- La présentation du Rapport paroles d'habitants-es des quartiers populaires par la Fédération des centres sociaux de France.
- La présentation de l'ouvrage « Jeunes de quartiers, le pouvoir des mots », par le collectif Pop'Part.

Par ailleurs, des représentants-es du groupe de travail ont participé à des rencontres nationales autour des enjeux de participation (par exemple : rencontres de la démocratie participative organisées par le Conseil National des Villes à Strasbourg).

Le groupe « Ressources et Communication »

Ce groupe, dont l'ORIV est membre, s'est réuni 5 fois, en visioconférence, durant l'année 2022. Il s'agit essentiellement de partager et d'échanger sur le fonctionnement des outils communs du réseau, dont l'alimentation commune du panorama de presse en ligne du RNCRPV (cf. page 20). Mais ce groupe permet également une qualification mutuelle des membres. Ainsi une formation sur LinkedIn a été dispensée au collectif, par une des structures membres.

Le groupe « Santé »

Ce groupe s'est réuni 5 fois durant l'année 2022. Ces réunions permettent aux 7 centres qui y participent, dont l'ORIV, de réaliser un tour d'actualités des actions qu'ils mènent sur la santé et d'échanger sur les problématiques rencontrées par les acteurs-rices sur les territoires.

Le groupe « Evaluation des contrats de ville »

L'ORIV a co-animé avec Normanvilles ce groupe de travail composé de plus d'une dizaine de centres. S'il n'a donné lieu qu'à 4 réunions, il a été particulièrement mobilisé dans le cadre de la rédaction d'une contribution nationale demandée par l'ANCT (cf. ci-dessous).

LA PRODUCTION DE CONTRIBUTIONS NATIONALES

Au titre du cadre de référence⁴ qui précise le lien des centres de ressources avec l'Etat local et national, les centres de ressources ont à répondre annuellement à un appel à contributions lancé par l'ANCT. A ce titre en 2022, une contribution a été produite sur [l'évaluation finale des contrats de ville](#). Elle a été réalisée en compilant l'ensemble des travaux réalisés par les 19 centres de ressources politique de la ville sur ce sujet. Elle s'attache à mettre en lumière et qualifier leur action sur cette question de l'évaluation tout en proposant une analyse du portage des démarches et des ingénieries à l'œuvre. Elle fait aussi un focus sur les modalités de mise en œuvre des évaluations et enfin, tire des enseignements et émet des propositions d'amélioration croisant les travaux menés localement.

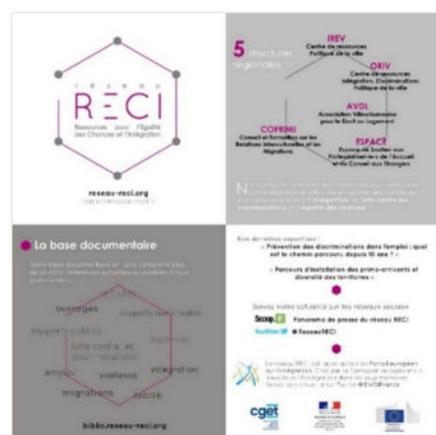
Précédemment, en janvier 2022, les 19 centres de ressources politique de la ville avait produit une [« Contribution sur la politique de la ville : conjuguer sa capacité à réagir aux crises et sa portée transformatrice »](#). Elle était destinée à alimenter la réflexion de la commission Haï sur l'avenir des contrats de ville. Elle visait à rendre compte des principaux enjeux identifiés sur la mise en œuvre de la politique de la ville, via la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine du 21 février 2014.

Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration)

L'ORIV participe au Réseau RECI (Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration) depuis sa création en 2005. Il fait d'ailleurs partie des membres fondateurs.

Ce Réseau entend favoriser une action collective et mutualisée de production de connaissances dans le domaine de l'immigration, l'intégration et/ou de la lutte contre les discriminations liées à l'origine.

En 2022, il était composé de cinq structures assurant une fonction ressources dans les domaines précités, à savoir : AVDL (Association Villeurbanaise pour le Droit au Logement) ; COFRIMI (Conseil et Formation sur les Relations Interculturelles et les Migrations) ; ESPACE (Espace de Soutien aux Professionnels-les de l'Accueil et du Conseil aux Étrangers) ; IREV (Institut régional de la Ville) et ORIV.



⁴ http://www.reseau-crpv.fr/wp-content/uploads/2017/05/cadre_de_reference-crpv-bat.pdf

LE FONCTIONNEMENT DU RESEAU

Les réunions du réseau permettent la mise en commun des projets et donnent lieu à un travail de production collective sur les sujets inscrits au programme de l'année, mais aussi à un partage des problématiques de chaque territoire et des échanges sur l'actualité et les dossiers thématiques du programme de travail.

En raison de la crise sanitaire et des contraintes financières, en 2022 le réseau RECI a organisé quasiment toutes ses réunions (8 journées durant l'année) en visioconférence, à l'exception d'une journée en présentiel.

Ces temps d'échanges ont également permis d'ajuster la stratégie de positionnement du Réseau RECI afin de mieux connecter ce dernier aux acteurs-rices du champ de la prévention des discriminations dans une logique d'adaptation de ses travaux mais aussi d'optimisation des ressources mises à disposition.

Ainsi, le Réseau RECI a initié des échanges permettant de renforcer la connaissance du Réseau et de ses productions et ressources (base de données bibliographiques, notes et points de vue sur, portail intégration) avec :

- L'IR-DSU, réseau des professionnels du développement social urbain,
- Les agents des pôles régionaux du Défenseur des Droits ;
- La Fondation Abbé Pierre,
- La Dilcrah.

La plupart de ses échanges se traduiront par des perspectives opérationnelles en 2023. Au-delà de l'interconnaissance et de la diffusion renforcée des travaux menés, le Réseau RECI souhaite se positionner comme un espace d'échanges ouvert aux différents acteurs-rices de la lutte contre les discriminations, dans la diversité de leur positionnement.

LES CONTRIBUTIONS COLLECTIVES DU RESEAU

Prévention des discriminations et choix d'orientation scolaire ?

Le Réseau a engagé en 2022 un nouveau chantier prolongeant les réflexions initiées précédemment. Ce dernier vise à mieux appréhender les risques de discriminations dans les choix d'orientation et les conditions permettant aux dispositifs mis en place de les contrer.

Nos travaux ont permis d'aboutir à une première note d'intention ainsi que la publication d'une sélection bibliographique intitulée « Orientation Ambition scolaire – Discriminations ». Les références sélectionnées et leurs apports scientifiques ont l'ambition de déconstruire le pré-supposé « manque d'ambition » des élèves et de leurs familles. Elles analysent les effets institutionnels, de contexte, les micro-décisions et leurs conséquences sur les choix précoces et/ou moins académiques en termes d'orientation scolaire et professionnelle.

Cette dernière ne vise pas l'exhaustivité mais un ensemble de ressources selon les items suivants :

- Inégalités et discriminations dans le champ éducatif
- Discriminations à l'orientation scolaire
- Parcours scolaire, choix scolaire, autocensure et ambition scolaire
- Piste d'actions et recommandations

Ce travail a permis au réseau d'être force de propositions auprès de l'ANCT notamment dans le cadre du mois de l'orientation, en juin 2022. En fonction des thématiques ciblées chaque semaine, le réseau RECI a proposé un [ensemble de références et d'experts](#) susceptibles d'alimenter les réflexions et d'intervenir dans le cadre des échanges proposés sur la plateforme numérique de « la grande équipe de la réussite républicaine ».

Le travail se poursuit au premier trimestre 2023 et visera à publier une note documentée.

Prévention et Lutte contre les discriminations dans les contrats de ville

Suite à la relance des « plans territoriaux de prévention et de lutte contre les discriminations », annoncée lors du comité interministériel des villes du 29 janvier 2021, le réseau RECI a proposé de poursuivre son travail de capitalisation en s'appuyant en particulier sur les démarches locales accompagnées par les membres du réseau sur leur territoire respectif.



Ce travail a donné lieu, en 2022, à l'occasion de l'évaluation finale des contrats de ville, à la rédaction d'un « point de vue sur » visant la manière dont la prévention des discriminations a réellement été prise en compte. Il s'agissait de porter un regard sur le chemin parcouru depuis la signature des contrats de ville, tout en faisant écho aux deux notes du réseau, établies au démarrage des contrats de ville sur la prévention des discriminations.

Pour établir ce « [Point de vue sur... La prise en compte des discriminations au sein des contrats de ville](#) », le réseau a procédé à partir des démarches d'accompagnement menées dans les territoires respectifs des membres du réseau, la participation à des temps d'échanges régionaux et nationaux et une veille documentaire sur le sujet. Elle ne prétend pas à l'exhaustivité mais permet néanmoins de souligner quelques grandes tendances utiles dans la perspective de la prochaine contractualisation en faveur des quartiers prioritaires.

Si la note présente un bilan en demi-teinte sur la prise en compte effective des discriminations à l'échelle territoriale, quelques avancées y sont présentées comme autant de levier pour les prochaines démarches visant à prévenir et lutter contre les discriminations :

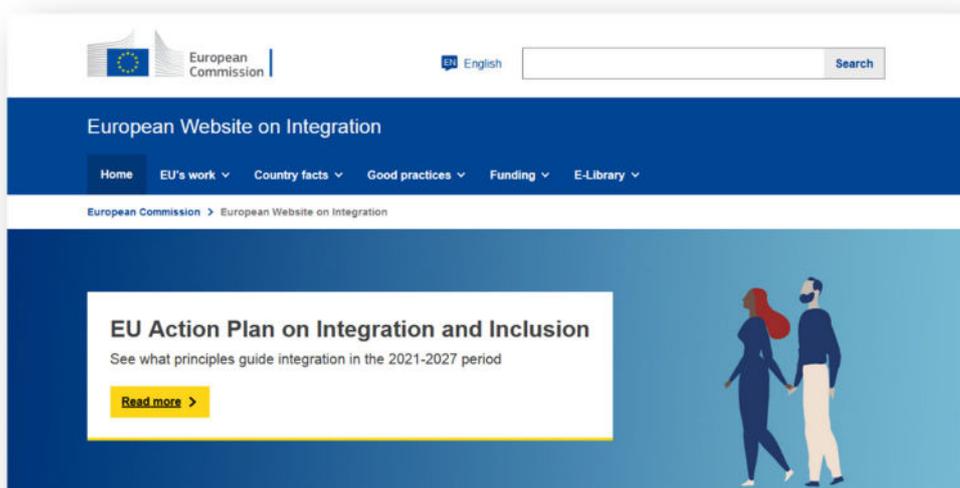
- Une impulsion politique qui implique une conscientisation à différentes échelles
- Une impulsion de l'Etat, incarnée dans une politique publique nationale et locale
- Un renforcement de l'animation territoriale reposant sur des moyens humains ;
- Une dynamique territoriale plus qu'une approche sous forme de plan annexé à un document-cadre ;
- Des ressources mobilisables.

La note met également l'accent sur quelques expériences inspirantes repérées par le Réseau RECI.

Le réseau a, par ailleurs, en lien avec cette publication, mis à jour une sélection de ressources bibliographiques : « [Démarches territoriales de prévention et de lutte contre les discriminations](#) ».

L'ALIMENTATION DU PORTAIL EUROPEEN SUR L'INTEGRATION

Depuis avril 2009, la Commission européenne a lancé un portail consacré à l'intégration des ressortissants de pays tiers, dans les 27 pays membres de l'Union Européenne : <http://ec.europa.eu/ewsi/fr/>. Ce portail a pour ambition de proposer un forum à l'ensemble des acteurs et actrices qui travaillent sur les questions d'intégration des pays membres, afin d'échanger des ressources, des contacts et des informations sur des projets et pratiques d'intégration.



Un réseau composé de 27 coordinateurs-trices nationaux-les et d'un expert européen de l'intégration (Migration Policy Group – MPG) alimente quotidiennement le Portail.

En France, **le réseau RECI, et en son sein l'ORIV, assure le pilotage et la coordination du projet.** A ce titre chaque année, un temps de travail (« Editorial board ») est organisé à Bruxelles, pour permettre à la Commission Européenne, à Migration Policy Group et aux 27 coordinateurs-trices nationaux-les de se rencontrer, d'échanger sur les nouveautés du portail, sur les pratiques concernant sa mise à jour. Cet événement a eu lieu en octobre 2022. Le réseau RECI y était représenté par l'ORIV.

La majeure partie du travail consiste toutefois dans **le recensement et la valorisation de ressources** (nouvelles/actualités, documents, événements), l'élaboration de fiches qui présentent des expériences novatrices sur le thème de l'intégration entendu au sens large, incluant notamment celles relatives à la lutte contre les discriminations, la rédaction de « notes thématiques » (dont les sujets sont définis par la Commission Européenne). Il s'agit également d'assurer la promotion du portail européen sur l'intégration.

En 2022, le Réseau RECI a **mis en ligne plusieurs ressources sur le portail** : 23 actualités, 22 documents et 3 annonces d'évènements nationaux. Des résumés analytiques détaillent le contenu de l'information donnée ou des rapports présentés et permettent de se saisir rapidement des informations proposées. Par ailleurs, les internautes ont la possibilité de consulter les articles, les documents présentés de manière plus détaillée.

Le réseau a également **valorisé 7 expériences** sur le portail (contre 5 en 2021) :

- Le « bus de l'accès au droit », expérience portée par l'université catholique de Lille et l'ordre des avocats de Lille.
- Programme Potenti'elles, par l'association Kabubu.
- Programme expérimental de médiation en santé par Médecins du Monde-Lille-Sud.
- L'association Tero Loko.
- La lutte contre les discriminations au sein de la communauté d'agglomération Maubeuge Val-de-Sambre.
- L'association DEQUELDROIT.
- L'association la Fabrique NOMADE.

Accès à la présentation de ces expériences sur le portail : https://ec.europa.eu/migrant-integration/integration-practices_en?f%5B0%5D=geographic_area%3A99



En 2022, la Commission Européenne a sollicité les coordinateurs-rices nationaux-les, pour qu'ils publient sur le portail des **articles présentant les mesures spécifiques prises par les gouvernements des pays de l'Union Européenne pour répondre aux besoins d'intégration rapide des personnes arrivées d'Ukraine**. Les initiatives de la société civile devaient également être valorisées.

Le réseau RECI a rédigé trois articles pour présenter le contexte français :

- [L'accueil des déplacés d'Ukraine. Les mesures gouvernementales](#)
- [Démarches solidaires, individuelles et collectives, pour l'accueil des réfugiés fuyant l'Ukraine](#)
- [Un traitement différencié entre les « réfugiés » ?](#)

Courant 2022, les coordinateurs nationaux, dont le réseau RECI, ont été sollicités pour contribuer à **deux analyses sur les questions de santé**. Plus précisément sur :

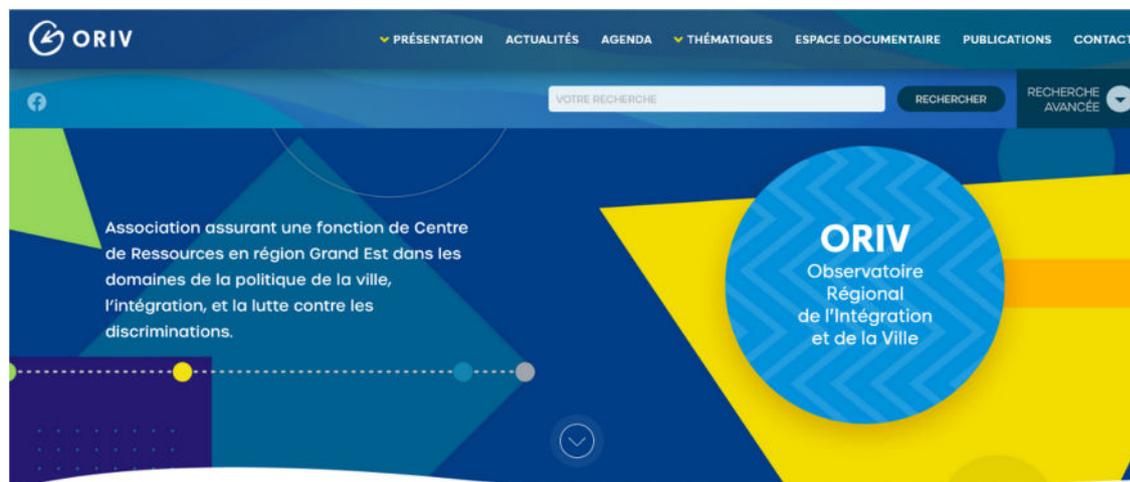
- L'accès aux soins de santé pour les ressortissants de pays tiers en Europe. Il s'agissait de vérifier si les éléments recueillis en 2019 par le biais du Migrant Integration Policy Index ([MIPEX](#) - outil unique qui mesure les politiques d'intégration des migrants dans les pays des six continents, y compris tous les États membres de l'UE) étaient toujours d'actualité.
- L'impact du COVID-19 sur la santé (mentale) des ressortissants de pays tiers en Europe. A ce titre des entretiens ont été réalisés auprès d'experts-es/praticiens-nes en santé.

Ces analyses doivent faire l'objet d'une publication sur le portail européen en 2023.

OUTILLER LES ACTEURS EN RESSOURCES

Site internet de l'ORIV : tout beau, tout neuf !

www.oriv.org



18

En septembre 2022, l'ORIV a mis en ligne son tout nouveau site internet ! Un graphisme plus moderne, une navigation fluide, de nouvelles rubriques, un moteur de recherche performant... Cet outil a été conçu pour faciliter l'accès à son actualité et à ses ressources, mais également à celles de ses partenaires.

Pour rappel, le chantier de refonte du site internet de l'ORIV avait commencé en 2021. Il s'est poursuivi durant le 1^{er} semestre de l'année 2022, en lien avec le prestataire, Pengpeng, deux travailleurs indépendants installés à Strasbourg.

Quelques chiffres

En 2022, il y a eu sur le site internet de l'ORIV :

- 10 464 visites (15 306 visites en 2021),
- **6 502 visiteurs-euses différents-es** (contre 11 539 en 2021 et 5 049 en 2020),
- 22 250 pages vues (contre 27 438 en 2021).

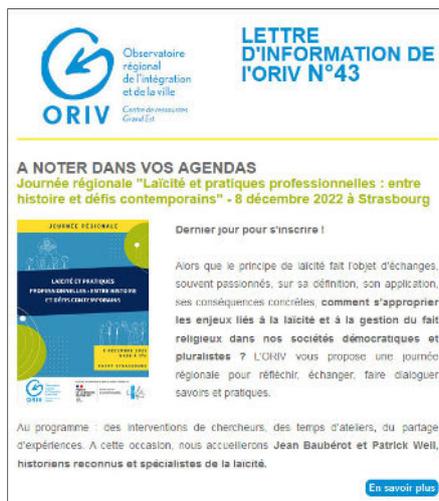
Les ressources mises en ligne en 2022

En 2022, les nouvelles publications mises en lignes sur le site internet de l'ORIV sont les suivantes :

- ["Jeunes de quartiers, le pouvoir des mots" - Synthèse et enregistrement de la visioconférence organisée en partenariat avec le collectif Pop-part, le 31 mai 2022](#)
- [Etat des lieux des Programmes de Réussite Educative \(PRE\) du Grand Est](#)
- [Retour sur le Séminaire trinational « Inégalités sociales et territoriales de santé dans les quartiers populaires : Perspective France – Suisse – Allemagne » - 6 juillet 2022 - Strasbourg](#)
- [Retour sur la journée d'échanges et de mise en réseau des acteurs de la réussite éducative – 28 juin 2022 à Metz](#)
- [Retour sur le cycle "Espaces publics : vécus, formes et usages"](#)

Publication régulière de la Lettre d'information

La lettre d'information de l'ORIV, réalisée avec l'outil d'emailing Mailchimp, a pour objectifs :



- De diffuser des informations sur l'ORIV, mais également sur l'actualité de nos thématiques sur le plan national,
- De valoriser les nouveaux contenus mis en ligne sur son site (publications, évènements...),
- D'élargir son public (Région Grand Est) en matière de diffusion de l'information,

Neuf lettres ont été diffusées au cours de l'année 2022, auprès de 1390 personnes en moyenne.

Le taux d'ouverture, c'est-à-dire le pourcentage de consultation de la lettre d'information de l'ORIV, est en moyenne de 19% pour l'année 2022.

La parution de chaque lettre est également annoncée sur la page Facebook de l'ORIV.

La page Facebook

<https://www.facebook.com/ORIV.GrandEst/>



Les chiffres pour l'année 2022 :

- 374 abonnés-es (soit une augmentation de 40 personnes par rapport à 2021)
- 350 326 mentions « j'aime la page » (24 personnes en plus par rapport à 2021)
- 69 publications (57 en 2021)

Le « Focus Actu »



L'année 2022 a été marquée par la mise en place d'un nouveau support de diffusion de ressources.

Diffusé sur le site internet et sur la page Facebook, il s'agit pour l'ORIV de repérer et de valoriser régulièrement des ressources en lien avec les enjeux de société.

Cela peut être une émission de radio, un documentaire, une exposition. **En 2022, 18 « Focus Actus »** ont été publiés.

La gestion de la documentation

Le fonds documentaire de l'ORIV est accessible grâce à la base de données du Réseau Ressources pour l'Égalité des Chances et l'Intégration (RECI) : <http://biblio.reseau-reci.org/>

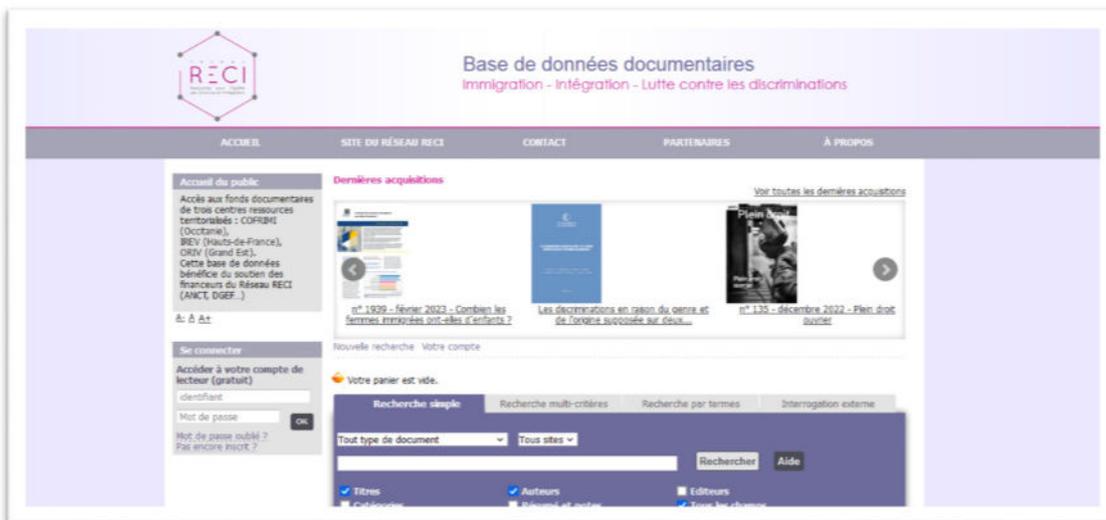
Pour rappel, la base de données documentaires comporte plus de 20 000 notices bibliographiques, donnant accès aux ressources produites sur les sujets de travail du réseau RECI et à certains sujets connexes (développement social urbain par exemple).

En 2022, la base de données documentaire en ligne a reçu **10 398 visites de sa page d'accueil** (contre 10 132 en 2021). La mise en place des statistiques de consultation via le logiciel de gestion documentaire donne des éléments d'informations complémentaires :

- Nombre de sessions (nombre de visites, quelle que soit la « page » consultée) : **122 036 en 2022** (140 451 en 2021)

- Nombre de consultations des notices via le permalink (lien précis et pérenne d'une notice, ce lien peut être placé dans une bibliographie par exemple ou être accessible via les moteurs de recherche) : **31 561 consultations en 2022** (43 619 sur l'année 2021)
- **25 850 documents numériques consultés** (12 488 en 2020).

Parmi les documents numériques consultés, on retiendra notamment des productions du réseau RECI : la bibliographie « Education - Discrimination, diversité, intégration, égalité des chances » (151 téléchargements contre 217 en 2021) ; « Lutter contre les ségrégations scolaires : Ce que nous apprennent les expériences nationales et internationales » (17 contre 116 téléchargements en 2021) ; le « Point de vue sur... La laïcité au service du lien social » (19 contre 100 en 2021).



Suite à ces consultations, des demandes documentaires parviennent aux différentes structures (demande d'emprunt de documents, de coordonnées de structures ressources...).

Une veille informative et documentaire permet d'optimiser l'alimentation de la base de données et est mise à profit pour le portail européen sur l'intégration. L'ensemble des membres du réseau contribue à cette activité de veille.

Une veille quotidienne sur l'actualité

L'ORIV assure une veille quotidienne sur l'actualité (journaux, revues spécialisées...) par le biais d'outils numériques spécifiques. Cette veille est ensuite partagée à toute l'équipe.

C'est un appui indispensable pour lui permettre de répondre aux demandes des acteurs-rices et aux sollicitations adressées au centre de documentation. Le travail régulier de veille documentaire permet également d'alimenter l'équipe en ressources.

Outre ce travail de veille en interne, l'ORIV participe également à trois autres démarches de veille.

Club de veille du Réseau des Centres de ressources politique de la ville (RNCRPV)

Il propose une démarche de veille collaborative. Cela implique une veille quotidienne de l'actualité de la politique de la ville. Cette veille alimente un panorama de la presse du RNCRPV.

En 2022, il y avait 644 abonnés, contre 568 en 2021. 520 articles (714 en 2021) ont été partagés sur le scoop-it du réseau des CRPV. Ceux-ci ont été vues à 13 615 reprises (10 777 en 2021). Au total, en 2022, 10 940 visiteurs ont consulté le panorama de presse (7 649 en 2021).

<http://www.scoop.it/actu-politiquedelaville>



Démarche de veille mutualisée menée par le Réseau RECI

Ce travail collaboratif permet un réel partage des informations recueillies par tous les membres et une meilleure réactivité par rapport à l'actualité.

Cette veille alimente le panorama de presse du Réseau RECI, sur l'actualité de l'intégration, de l'immigration et de la prévention des discriminations.

En 2022, 87 nouvelles ont été partagées sur le scoop-it du réseau RECI (90 en 2021). Celles-ci ont été vues à 1202 reprises (604 en 2021). Au total, 805 visiteurs-ses ont consulté le panorama de presse (499 en 2021).



<http://www.scoop.it/t/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations>

Ce travail de veille permet également de repérer des actualités pertinentes à mettre en ligne sur le portail européen sur l'intégration. Ce site internet propose des informations et des « bonnes pratiques » relatives à l'intégration des migrants-es (cf. page 20).

Panorama de presse en ligne sur l'actualité de la laïcité

Par ailleurs, ce travail de veille est valorisé via un **panorama de presse en ligne sur l'actualité de la laïcité**.

Il a été réalisé dans le cadre de l'appui que l'ORIV assure auprès de l'État dans le cadre de la mise en œuvre du plan de formation « Valeurs de la République et laïcité » (cf. page 37) : <https://www.scoop.it/t/laicite-6>

Cet outil a bénéficié de 446 visites et de 301 visiteurs-es différents-es en 2022 (contre 307 visites et 193 visiteurs-ses différents-es en 2020). 49 articles ont été relayés sur ce scoop-it (contre 60 en 2021).



RENFORCER LE POUVOIR D'AGIR ET LA PARTICIPATION CITOYENNE

Restitution locale du 5^{ème} rapport « Paroles d'habitants-es des quartiers populaires »



En janvier 2021, la 5^{ème} édition du Rapport « Paroles d'habitants-es des quartiers populaires » a fait l'objet d'une restitution nationale à Paris. Intitulé « Des habitants-es comme les autres » ce rapport revenait sur les conditions de vie dans les quartiers populaires dans la période Covid et post-Covid. A l'échelle du Grand Est, quatre centres socioculturels (CSC) de l'agglomération strasbourgeoise se sont investis dans la démarche : le Centre socioculturel du Galet à Hautepierre, de la Cité de l'III, de la Montagne Verte et l'Albatros à Lingolsheim.

Afin de faire vivre ce rapport tout au long de l'année 2022, ces CSC et l'ORIV ont produit des vidéos, diffusées sur les réseaux sociaux.

Elles reprenaient des extraits d'entretiens réalisés par les centres sociaux et abordaient le sujet des logements, du lien aux décideurs-es, ou encore des équipements. Par ailleurs, l'année 2022 a été marquée par une demi-journée de restitution locale, le 17 septembre. Celle-ci s'est déroulée à la salle de l'Aubette à Strasbourg et a proposé un espace de dialogue entre les habitants-es des quartiers de l'agglomération strasbourgeoise ayant participé à la démarche et les élus-es locaux. Fruit d'un partenariat entre l'ORIV, la Fédération des centres socioculturels du Bas Rhin et les centres investis dans la démarche, cette demi-journée a réuni une soixantaine de personnes (habitants-es, élus-es, professionnels-les de centres sociaux, représentants-es de l'Etat).

Rapport « Paroles d'habitants-es des quartiers populaires – Contribution à la 6^{ème} édition

L'année 2022 est l'année de lancement de la 6^{ème} édition de la démarche « Rapport paroles d'habitants-es des quartiers populaires ». L'ORIV continue à suivre la démarche et ce depuis 2011 non seulement au niveau national (participation aux comités de pilotage) mais également au niveau local. Pour l'année 2022, pour le Grand Est, les territoires de Reims et de Nancy ont pris part à la démarche. S'inscrivant dans une logique de renforcement du pouvoir d'agir des habitants-es, l'année 2022 est marqué par une plus forte inclusion des habitants-es participants-es grâce, notamment, à leur association aux temps d'analyse, de construction et de diffusion du rapport.



La sixième édition du rapport paraîtra au courant de l'année 2023.

Matinée citoyenne - Bas-Rhin

La préfecture du Bas-Rhin a demandé l'appui de l'ORIV pour l'organisation d'une matinée citoyenne qui s'est déroulée le 8 janvier 2022 dans les locaux de l'ex-ENA à Strasbourg. Cette matinée, était présidée par Josiane Chevalier, Préfète de la région Grand Est et du Bas-Rhin, et s'est déroulée en présence de Fabienne Keller et Hélène Geoffroy, co-vice-présidentes du Conseil National des Villes. Sous un format mixte, en présentiel et en visioconférence, cette matinée avait pour objectif de réunir les membres des conseils citoyens du Bas-Rhin afin de dresser le bilan des six années de fonctionnement de l'instance, mais également de formuler des préconisations pour la suite. La mobilisation des membres, des animateurs-rices, des

services de l'Etat mais aussi des élus-es est à noter. Une quarantaine de personnes étaient présentes.



23

Riche de débat, cette matinée a permis de revenir sur :

- L'importance de clarifier la place et le rôle des conseils citoyens dans l'écosystème du contrat de ville en insistant notamment sur la nécessité de donner un sens et des intentions à l'instance qui soient collectivement partagés entre animateur-riche, Etat et collectivité.
- L'importance des animateurs-rices qui incarnent un maillon essentiel dans la circulation des informations entre les membres des conseils citoyens et les autres partenaires du contrat de ville.

Temps d'échanges "Ecouter les jeunes des quartiers populaires pour les accueillir dans la démocratie"

L'ORIV a organisé ce temps d'échanges en visioconférence le 25 mai 2022, de 9h à 11h. Joëlle Bordet, psychosociologue et directrice de recherche émérite du Centre scientifique et technique du bâtiment (CSTB), est venue présenter ses récents travaux publiés dans la collection « Comprendre » de l'ANCT : « Écouter les jeunes des quartiers populaires pour les accueillir dans la démocratie ». Cette publication est issue d'un travail de recherche-expérimentation mené auprès de jeunes de Gennevilliers, Nantes, Strasbourg, Échirolles, Lille et Figeac et d'un travail partenarial avec les acteurs et actrices, de ces territoires, intervenant auprès de ces jeunes.



Initiatives citoyennes et dynamiques institutionnelles, quels dialogues, quelles articulations ?

En partenariat avec Citoyens et Territoires, l'ORIV a organisé une journée intitulée « Initiatives citoyennes et dynamiques institutionnelles : quels dialogues, quelles articulations ? », le **24 novembre 2022, au Centre social La Clairière à Nancy**. Cette journée avait pour objectif de proposer un espace de réflexions, de recherches et d'échanges autour du thème de la conversation démocratique.

Pour ce faire, cette journée a été alimentée par les apports de deux grands témoins : Jo Spiegel, Ancien Maire de Kingersheim, consultant et conférencier, et Albert Ogien, sociologue. Cette journée était également l'occasion de mettre en perspective nos pratiques professionnelles quotidiennes pour renforcer l'inclusion des individus dans la construction de la démocratie. Les apports des nombreux-ses volontaires qui ont pu présenter des initiatives citoyennes concluantes ont, en

ce sens, permis de se questionner sur nos manières de faire. **Cette journée a réuni une trentaine de personnes**. Grâce à la présence de Babylone Prod, des vidéos ont été réalisées. Elles sont disponibles [en ligne](#), ainsi que le programme, les supports des interventions, les expériences et les outils présentés lors de la journée.



SOUTENIR LES PROJETS DE TERRITOIRE VISANT L'EGALITE ET L'EQUITE TERRITORIALE



Réunions d'actualités sur la politique de la ville

La connaissance de l'actualité (en termes d'orientations de l'action publique, d'évolution de la gouvernance, de production de ressources, de textes législatifs, de rapports...) est un enjeu clé pour tous-tes. Les réunions d'actualités proposées par l'ORIV ont pour objectif de diffuser des informations et des ressources sur la politique de la ville. Elles permettent également de favoriser l'émergence d'une culture commune sur cette politique publique. Les liens entre les représentants-es des différentes structures en sont également renforcés.

Les réunions d'actualité s'adressent aux représentants-es des niveaux régionaux et départementaux de l'Etat en charge de la

politique de la ville et des services de droit commun, ainsi qu'à des représentants-es de différentes agences nationales (ARS, Pôle Emploi...). Deux créneaux différents sont proposés à chaque session (organisées tous les deux mois environ) afin de favoriser le maximum de participation. Elles se déroulent en visioconférence.

Au total, **12 demi-journées, ont été organisées en 2022. Elles ont mobilisé 187 personnes (en cumulé), 82 personnes différentes.**

Ces chiffres rendent compte d'une participation en hausse qui s'explique pour partie par le renouvellement des équipes au sein de l'Etat.

25

Temps de sensibilisation à la politique de la ville

Dans un contexte de turn-over important au niveau des services de l'Etat et d'une actualité particulièrement chargée dans le domaine de la politique de la ville, l'ORIV a proposé deux

séances de sensibilisation autour de la politique de la ville aux services de l'Etat.

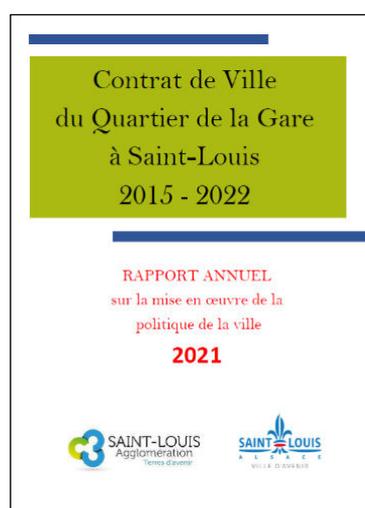
Elles ont eu lieu **les 21 et 26 janvier 2022 et ont réuni 23 personnes.**

Accompagnement dans le cadre des contrats de ville : rédaction des rapports annuels

Les rapports annuels visant à rendre compte de la mise en œuvre de la politique de ville, inscrits initialement dans la loi, ne sont plus une obligation pour les collectivités.

Pour autant, un certain nombre de sites en politique de la ville ont considéré que cet exercice avait pour avantage de donner à voir les actions menées à ce titre. Dans cette perspective, encouragée par l'ORIV, plusieurs collectivités ont souhaité maintenir cet « exercice » en l'adaptant toutefois à leur territoire.

Dans ce cadre, **l'ORIV a contribué à la rédaction des rapports annuels sur les agglomérations de Saint-Louis et de Mulhouse (68).**



Accompagnement des acteurs-rices au titre de l'évaluation des Contrats de Ville

Les contrats de ville arrivant à termes en fin d'année 2023, l'année 2022 a été celle de l'évaluation. L'ORIV a mené différentes démarches dès la fin 2021 pour répondre à cette exigence d'évaluation. L'évaluation a eu vocation à interroger ce qui a été fait dans le cadre du contrat de ville, et comment, afin d'en mesurer l'impact pour les habitants-es. Des enseignements, sous formes de recommandations pour l'avenir ont également été formulés.

Les démarches de l'ORIV ont été travaillées en lien avec la DREETS Grand Est. Elles ont représenté un temps important des actions menées par l'ORIV en 2022, et se poursuivent d'ailleurs en début 2023 par la finalisation de la rédaction des rapports évaluatifs engagés.

En 2022, les démarches proposées ont consisté en :

- Une mise à disposition de ressources sous forme d'apports méthodologiques et de production de documents en lien avec les enjeux d'évaluation.
- Un apport de contenus dans une logique de qualification : cycle de qualification.
- L'organisation d'un espace dédié « Questions d'évaluation » visant à partager les questionnements des uns-es et des autres.
- Des appuis ponctuels, méthodologique et technique dans le cadre des évaluations, lors de certaines étapes et auprès de certains acteurs-rices de la politique de la ville (services de l'Etat ou de collectivités).
- Des accompagnements à l'évaluation sur site, construits en fonction des demandes des territoires et des enjeux locaux.

Mise à disposition de ressources

L'ORIV a été amené à produire des documents en lien avec la démarche d'évaluation : documents sur les axes transversaux, trame de remontées des éléments pour restituer l'évaluation, liste des structures pouvant assurer une évaluation, éléments de méthode ... La plupart de ces documents sont des documents travaillés avec les acteurs-rices lors des temps de travail et ne donnent pas lieu à une diffusion.

On peut néanmoins retrouver quelques-uns de ces éléments, dans la rubrique [« Observation – Evaluation »](#) du site internet de l'ORIV et via les liens suivants :

- [L'Observation territoriale au service du projet de territoire – Guide méthodologique](#)
- [« Evaluation finale des contrats de villes » – Dossier ressources](#)
- [Retour sur le cycle de qualification « Construire des diagnostics territoriaux et participatifs »](#)

Cycle de qualification « Evaluation des Contrats de Ville »

Ce cycle a été structuré autour de quatre séances, d'une demi-journée chacune, dont deux ont eu lieu en 2021 et deux en 2022 :

- Séance 3 : 7 janvier 2022 – Evaluation et dimension participative : prise en compte de la parole des habitants-es. Intervention de Paul GARCIA, Fregali.
- Séance 4 : 20 janvier 2022 – Evaluation des modes de travail partenarial : le défi des coopérations. Interventions de Bastien ENGELBACH et de Hannah OLIVETTI, de la FONDA.

68 personnes différentes ont participé à ces deux séances, sachant qu'une grande partie des contrats de ville du Grand Est était représenté. Au total ce sont **88 personnes qui ont participé aux deux séances qui ont eu lieu en 2022**.

Les supports de ces interventions sont disponibles sur le [site internet](#).

Questions d'évaluation

Il était proposé aux référents-es politique de la ville (collectivités et Etat) de participer à un rendez-vous dédié aux échanges autour des enjeux d'évaluation. 4 séances ont eu lieu à une distance de trois semaines au cours du premier semestre 2022.

Appui dans le cadre des démarches évaluatives

L'ORIV a assuré des appuis ponctuels auprès de plusieurs territoires dans le cadre des démarches évaluatives. Ces appuis diffèrent selon les territoires. Ils viennent toujours en appui des référents politique de la ville (Etat et collectivités).

Ils ont consisté en :

- Des échanges sur la méthode :
 - Contrat de ville de la communauté de communes des Portes de Romilly sur Seine (10).
 - Contrat de ville de Troyes Champagne Métropole (10).
 - Contrats de ville de la Meuse – Bar-le-Duc et Verdun (55).
- Une intervention sur l'une des étapes de la démarche évaluative :
 - Contrat de ville du Grand Reims (51) / analyse du volet « gouvernance ».
 - Contrat de ville de Bar-le-Duc (55) / recueil de points de vue d'habitants-es, rencontre inter-acteurs-rices, analyse des échanges et apports sur les contenus de l'évaluation.
 - Contrat de ville de Verdun (55) / rencontres inter-acteurs-rices, analyse des échanges.
 - Contrat de ville de Saverne (67) / intervention dans le cadre d'une rencontre inter-acteurs-rices (animation, analyse).
 - Contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg (67) / intervention sur l'axe transversal « jeunesse » (cf. zoom ci-dessous).

Zoom : Evaluation axe transversal jeunesse du contrat de ville de l'Eurométropole de Strasbourg

L'ORIV a apporté son soutien à l'Eurométropole de Strasbourg, qui a été accompagnée par l'ADEUS, pour l'évaluation de l'axe transversal jeunesse du contrat de ville. Fruit d'un travail partenarial, cette évaluation s'est déroulée en deux temps. Tout d'abord, tout au long du mois de mai, des réunions territoriales ont été organisées afin d'établir le bilan des actions réalisées à partir des objectifs de la convention-cadre. Ensuite, un temps de restitution et de formulation de préconisations a été organisé le 8 novembre 2022 matin, lors d'une journée qui a réunie plus de 150 personnes. La matière récoltée durant cette matinée de travail, alternant entre temps descendants et world café, avait pour objectif d'alimenter les réflexions de la collectivité dans le cadre de la prochaine contractualisation liée à la politique de la ville.

Accompagnements aux démarches évaluatives sur site

Sur d'autres territoires, l'ORIV a mené intégralement l'évaluation des contrats, dans une logique de co-mandatement par les collectivités concernées et l'Etat.

Ces démarches ont parfois été menées en partenariat avec une autre structure. Ainsi, l'ORIV a travaillé avec l'AURM⁵ pour l'évaluation du contrat de ville de Mulhouse Alsace Agglomération (68), et avec le cabinet Frégali⁶ pour l'évaluation des contrats de ville de Meurthe-et-Moselle (54) et du contrat de ville de Haguenau-Bischwiller-Kaltenhouse (67).

Cet accompagnement a pu relever :

- D'une approche dédiée à un contrat de ville, ce fut le cas pour le contrat de ville d'Ardenne Métropole (08), celui du Val de Fensch (57), celui de l'agglomération de Haguenau (67), de Mulhouse Alsace Agglomération (68), de Saint Louis Agglomération (68), de Cernay (68).
- D'une approche mutualisée à l'échelle départementale : ce fut le cas pour la Meurthe et Moselle (54), la Haute-Marne (52) et les Vosges (88).

⁵ Didier TAVERNE au titre de l'AURM : Agence d'urbanisme de la région mulhousienne, devenue depuis début 2023 AFUT Sud Alsace (Agence de Fabrique Urbaine et Territoriale).

⁶ Paul GARCIA, au titre de Frégali.

- D'une approche mutualisée entre plusieurs contrats de ville : ce fut le cas pour les contrats de ville de Epernay, de la communauté d'agglomération de Chalons et du contrat de ville de Vitry-le-François, dans la Marne (51).

La logique mutualisée repose sur une démarche méthodologique commune à plusieurs sites (indicateurs, réflexion en commun sur les enjeux et les questions évaluatives) pour autant la démarche repose également sur un travail sur chacun des quartiers prioritaires pour permettre la prise en compte des enjeux locaux.

Zoom : Une démarche participative et mutualisée à l'échelle départementale

L'ORIV, en lien avec le cabinet Frégali, a assuré l'évaluation des six contrats de ville de Meurthe et Moselle. Comme pour l'évaluation à mi-parcours cette démarche a alterné des temps collectifs mutualisés entre les six contrats de ville (séminaires organisés sur une journée) et des temps sur site qui ont permis aux acteurs-rices du territoire (dont les habitants-es) de pouvoir faire valoir leur avis.

A titre d'illustration, le 24 février 2022, un séminaire inter-acteurs-rices s'est tenu, à Nancy dans ce cadre. Il a réuni une cinquantaine de participants-es. Celui-ci a permis de travailler sur l'identification des actions et indicateurs permettant d'évaluer le contrat de ville autour de trois enjeux clés : la participation citoyenne, les coopérations, notamment dans le domaine de la santé et l'amélioration du cadre de vie.

28

Tout en tenant compte des spécificités des territoires, l'ORIV a privilégié dans le cadre de ces démarches évaluatives :

- Une prise en compte des enjeux politiques (temps de travail dédiés avec les élus).
- Une mobilisation des acteurs-rices, avec une attention particulière portée aux habitants-es (à minima mobilisation des membres des conseils citoyens).
- Une logique de travail inter-acteurs-rices visant à confronter et enrichir les points de vue et analyses.
- Une analyse des données statistiques et qualitatives permettant de connaître les évolutions socio-démographiques mais aussi d'inscrire les quartiers dans une approche dynamique.
- Une prise en compte des moyens mobilisés (financiers, humains...).
- Une analyse des documents, rapports, comptes rendus disponibles afin de mieux comprendre les impacts des actions, du fonctionnement du contrat ainsi que son articulation avec d'autres politiques sectorielles.

Zoom : Des enquêtes auprès des habitants-es

L'ORIV a mené des enquêtes auprès des habitants-es, plus particulièrement à Chaumont (52) sur les deux quartiers en politique de la ville, Cavalier et Rochotte. Elle visait à interroger les habitants-es sur l'impact de la rénovation urbaine sur les deux territoires et leur cadre de vie à partir d'une enquête de porte-à-porte.

Une enquête auprès des habitants-es a également eu lieu sur le quartier prioritaire de la politique de la ville sur Cernay (68). En amont, une démarche de « porteurs de parole » lors de la fête du quartier avait permis de recueillir l'avis des habitants-es. L'ensemble des éléments recueillis ont donné lieu à une présentation auprès des habitants-es du quartier en présence de la collectivité et du bailleur. Ces constats ont également été discutés avec les membres du conseil citoyen.

Synthèse régionale des évaluations pour contribuer à la réflexion nationale

L'évaluation des contrats de ville a relevé de démarches locales (instruction datée du 14 décembre 2021), mais aussi de réflexions nationales. Différents travaux ont été engagés dans ce cadre : mise en place, en novembre 2021, par Mme la Ministre, Nadia Haï, d'une commission dédiée ; saisine du Conseil national des villes ; sollicitations des principaux réseaux nationaux d'acteurs-rices de la politique de la ville (réseaux d'élus-es et

réseaux de professionnels-les, corps préfectoral).

Une circulaire du 13 mai 2022, émanant de l'ANCT a précisé les modalités des apports du local à la réflexion nationale. L'enjeu était que « la consolidation des enseignements issus des évaluations locales puisse nourrir les travaux et réflexions relatifs à la définition du prochain cadre d'intervention de la politique de la ville ». Il s'agissait de transmettre pour fin

juin 2022 une note régionale portant sur « l'analyse des freins et leviers ayant permis de répondre aux grands enjeux de la contractualisation, ainsi que les pistes d'amélioration identifiées pour la définition du futur cadre contractuel ». A l'échelle du Grand Est, une grille rédigée par l'ORIV a été proposée sur la base des questionnements de l'ANCT. Adressée aux référents-es départementaux-les de l'Etat, les dix synthèses ont permis de produire une synthèse réalisée à partir d'un travail conjoint de la DREETS, du SGARE et de l'ORIV.

Sur cette base, Mme la préfète de Région a transmis à l'ANCT une contribution pour le Grand Est, début juillet 2022.

Une réunion de travail a été organisée le 14 septembre 2022 à l'initiative de l'Etat régional (SGARE et DREETS Grand Est), avec l'appui de l'ORIV, pour échanger avec les services départementaux de l'Etat sur la base de cette synthèse et dans la perspective de la prochaine contractualisation. Une trentaine de personnes y a participé.

Appuis à des réflexions territorialisées autour des enjeux de jeunesse.

L'ORIV accompagne l'Eurométropole de Strasbourg (EMS) sur les questions de jeunesse depuis plusieurs années. En 2022, un champ de réflexion s'est ouvert avec le service jeunesse éducation populaire (SJEP) de la ville de Strasbourg autour des coopérations entre les acteurs-rices jeunesse, et notamment entre les professionnels-les du champ de l'animation socioculturelle et ceux et celles de la prévention spécialisée. Cet appui a consisté à participer aux réflexions du groupe projet, piloté par le service JEP et réunissant différentes associations telles que les Francas, la JEEP et l'ASTU notamment. Ce travail de réflexion de fond sur les conditions de la coopération et de la mise en cohérence des actions jeunesse à l'échelle d'un territoire a conduit les membres du groupe à se questionner plus largement sur les évolutions qu'a subies l'éducation populaire ces dernières années ainsi que sur les conditions de la mise en cohérence de l'intervention jeunesse sur les territoires.

A ce titre, une après-midi de travail a été organisée le 8 novembre 2022, en présence de

150 personnes. Il avait pour objectif d'ouvrir un espace de réflexion et de travail sur les conditions de la coopération dans un contexte socio-économique très contraint mais aussi de lancer un rendez-vous régulier souhaité par la ville de Strasbourg : « Les rendez-vous de l'éducation populaire. » Lors de cette après-midi, l'ORIV a apporté son appui par l'animation d'ateliers.



Cycle d'échanges : « Acteurs en quartiers populaires, se (re)connaître et coopérer... »

En 2021, le Réseau DSU Grand Est et l'ORIV, avec l'appui de la DREETS Grand Est et en partenariat avec l'association des Délégués du préfet, avaient proposé des rencontres dédiées à l'analyse de l'organisation des vacances en période de crise sanitaire pour les acteurs des quartiers populaires (pour en savoir plus, cliquez [ici](#)). Ces travaux avaient mis en exergue la notion de coopération, notion par ailleurs mise en avant dans le cadre de l'évaluation des contrats de ville.

Le Réseau DSU Grand Est et l'ORIV ont souhaité poursuivre la réflexion et le partage d'expériences sur cet aspect.



30

Dans cette perspective d'avril à mai 2022, un cycle de trois rencontres en visioconférence, a été organisé.

- 1er avril 2022 – matin : **Atelier interactif sur la gouvernance partagée.** Interventions de Lydia PIZZOGLIO et Laurent VAN DITZHUYZEN, de l'Université du Nous
- 29 avril 2022 – matin : **Atelier sur les coopérations éducatives.** Interventions de Bastien ENGELBACH et Hannah OLIVETTI, de la FONDA
- 19 mai 2022 – après-midi : **Atelier sur les coopérations dans le champ de l'emploi, l'insertion, la formation.** Interventions de Lucie Becdelièvre, de l'AVE (Alliance Villes Emploi) et de membres de l'équipe opérationnelle de TZCLD (Territoire Zéro Chômeur de Longue Durée).

Au total, ce sont 59 personnes différentes qui y ont participé et 108 personnes sur l'ensemble des trois temps d'échanges.

Journée : « Coopérations en quartiers populaires. Etat – Collectivités – Associations - Habitants : Y a-t-il une place pour chacun dans les coopérations locales ? »

Sur la base des réflexions, travaux et expériences menés depuis 2021, et afin d'approfondir la notion de coopération, une journée régionale a été organisée le 27 septembre 2022, à Nancy.

La journée s'est appuyée sur les travaux menés par l'Institut des Territoires Coopératifs (InsTerCoop) qui propose d'aborder la notion de coopération (c'est-à-dire le fait d'agir, de travailler conjointement avec une personne ou un groupe de personnes, de faire œuvre commune) comme un processus qui implique les acteurs-rices parties prenantes.

Au-delà de la présentation de ce processus et de ses différentes étapes, les participants-es, au nombre d'une soixantaine, ont pu eux-

mêmes s'exercer aux différentes étapes du processus.



FAIRE RESPECTER L'EGALITE ET AGIR SUR LES REPRESENTATIONS

Ville de Nancy : accompagnement à l'élaboration du Plan territorial de prévention et de lutte contre les discriminations

En 2022, l'ORIV a accompagné la Mission Diversité Inclusion Lutte contre les discriminations de la Ville de Nancy dans les différentes étapes de l'élaboration du Plan territorial de prévention et lutte contre les discriminations de la Collectivité. Chacune des étapes a répondu à des objectifs précis : poser des constats partagés, élaborer des axes de travail stratégiques, prioriser les enjeux pour aboutir à des actions les plus concrètes et opérationnelles possibles. Ces étapes clefs ont pris les formes suivantes entre février et mai 2022 : séminaires, groupe de travail, questionnaires, entretiens semi-directifs. Ces travaux ont abouti à la définition partagée de 5 axes stratégiques, et la préconisation de 11 actions par les acteurs-rices parties prenantes de la démarche. Cet accompagnement a privilégié la co-construction et la logique inter-

acteurs-rices. Au total, ce sont plus d'une quarantaine de partenaires qui ont été mobilisés sur l'ensemble de la démarche.



Séminaire trinational sur les inégalités sociales et territoriales de santé

En 2020, la crise sanitaire est venue nous rappeler violemment un aspect essentiel de l'état de santé des populations : celui-ci est fortement impacté par les déterminants sociaux que sont la catégorie socio-professionnelle, les conditions de vie, le milieu de travail ou encore le logement. En France, l'ONPV (rapport 2020) montre que les habitants-es des quartiers populaires ont été deux fois plus exposés-es au virus SARS-COV2 que les habitants-es des autres territoires lors de la première vague de contamination au printemps 2020. Partant de ce constat, l'ORIV a co-organisé, le 6 juillet 2022 à Strasbourg, un séminaire trinational, en partenariat avec l'ESEIS et la Fachhochschule Nordwestschweiz

(Bâle/Muttenz), avec le soutien de l'Eurométropole de Strasbourg. Dans la continuité du projet transfrontalier MARGE, ce temps d'échanges avait pour objectifs de comprendre comment se fabriquent les inégalités sociales et territoriales de santé mais aussi la manière dont l'action publique peut y contribuer ou y remédier dans chaque pays. Cette rencontre a été l'occasion de favoriser les échanges de connaissances et d'expériences entre acteurs-rices Français-es, Suisses et Allemands-es. A la suite de la journée, un ensemble de ressources a été mise en ligne sur le site de l'ORIV par le biais d'un [padlet dédié](#) : programme, interventions, bibliographie, sélection d'outils...



Atelier territorial : Prévenir et lutter contre les discriminations dans le champ de la santé

Proposés par Migrations Santé Alsace et l'ORIV, les ateliers territoriaux répondent à trois objectifs : fédérer les acteurs-rices, les faire monter en compétences et co-construire avec des acteurs-rices du champ sanitaire et médicosocial d'un même territoire des pistes de travail pour lutter contre les discriminations. Concrètement, il s'agit d'organiser deux demi-journées de travail qui articulent apports théoriques, analyses de situations, réflexions et élaboration d'actions.

Trois ateliers ont été organisés en 2022, sur les territoires de l'Eurométropole de Metz, de la Métropole de Nancy et de la Communauté d'agglomération du Val de Fensch. A chaque fois l'ORIV et Migrations Santé Alsace ont pu s'appuyer sur les services des collectivités accueillantes.

Pour chaque atelier organisé, un document de synthèse, à destination des participants-es, a été réalisé. Il a vocation à être un point d'étape

dans les réflexions engagées par les acteurs-rices du territoire, mais aussi à inspirer ou conforter la mise en œuvre d'actions visant à prévenir et lutter contre toute forme de discriminations et d'inégalités



Halte aux discriminations ! Comprendre, prévenir et agir vers plus d'égalité. Cycle de sensibilisation

En 2022, l'ORIV a été sollicité par l'association mulhousienne Justice Insertion Droits (JID) pour les appuyer dans l'organisation d'un cycle de sensibilisation sur les enjeux de prévention et lutte contre les discriminations.

Les objectifs étaient de renforcer les savoirs et les compétences des participants-es pour être en capacité de repérer les processus de discriminations, d'identifier les leviers de la lutte contre les discriminations, mais aussi de construire des pistes d'action par l'échange d'expériences. L'objectif était aussi d'entamer un dialogue entre « professionnels-les » et « habitants-es » sur les enjeux de

discriminations et de construire des nouvelles pratiques et logiques d'action pour aller vers plus d'égalité.

Le cycle s'adressait aux professionnels-les du secteur social et médico-social pouvant rencontrer des personnes vivant des discriminations et aux personnes potentiellement discriminées pouvant transmettre et partager des situations (les usagers-ères des structures, les habitants-es...), prêtes à s'engager sur deux jours de sensibilisation-formation. Le projet s'est déroulé tout au long du mois de mars 2022 avec plusieurs temps forts.

Regards croisés sur les discriminations

Sensibilisation, qualification, formation apparaissent comme des « portes d'entrée » évidentes pour « se mettre en action » sur la prévention et la lutte contre les discriminations. Mieux cerner la notion, comprendre à quoi elle renvoie, les processus et fonctionnements individuels et collectifs qui les génèrent, analyser et identifier les modalités d'actions sont des étapes indispensables pour ensuite agir.

Ces temps de sensibilisation et de qualification peuvent prendre différentes formes : des formations ciblées proposées par des

organismes de formation, des temps d'échanges d'expériences au sein de son institution, des groupes d'analyse de situations...

Depuis plusieurs années, l'ORIV intervient dans la formation « regards croisés » proposée par l'association Migrations Santé Alsace et l'organisme A part entière. L'équipe apporte son expertise sur le cadre juridique de la lutte contre les discriminations. En 2022, l'ORIV a animé les 2 matinées sur cette thématique à Metz et Nancy.

FAVORISER L'AUTONOMIE DES PERSONNES

Mise en réseau des acteurs-rices des Cités éducatives en Grand Est

L'ORIV a poursuivi la mise en réseau des Cités éducatives du Grand Est en 2022. Cela a pris la forme de 4 rencontres intersites d'une demi-journée (25 janvier, 25 mars, 28 avril, 22 septembre 2022) qui ont eu lieu en visioconférence en direction des personnes en charge de la mise en œuvre des Cités éducatives (représentants-es de l'Etat, de l'Education Nationale et des collectivités et chef-fes de projets opérationnels-les).

L'ORIV a accompagné ces acteurs-rices sur l'ingénierie et la méthodologie. L'animation de ces séances a été réalisée en lien avec la représentante de la DREETS qui s'est chargée de donner les informations issues du niveau national. Ces différents temps ont proposé la présentation des outils de l'association

Mobidys et celle des ateliers de la pensée critique par Joëlle Bordet, psychosociologue. Ces regroupements en visioconférence ont permis de toucher plus de 53 personnes différentes au total, avec une présence quasi-systématique de représentants-es de chacune des Cités éducatives lors des rencontres.

Par ailleurs, 6 nouvelles Cités éducatives ont été labellisées dans le Grand Est. Au total, 15 Cités éducatives participent au réseau Grand Est.



Appuis et accompagnements auprès des Cités éducatives du Grand Est

L'ORIV a été amené à mettre en place différents types de démarches auprès des Cités éducatives.

Accompagnement à l'évaluation des Cités éducatives

La mise en œuvre des Cités éducatives comme toute politique publique relève d'une démarche évaluative. A travers un protocole de suivi et d'évaluation, l'enjeu est d'identifier l'impact des actions menées, c'est-à-dire vérifier en quoi et comment les moyens mobilisés ont eu des effets auprès des publics visés (élèves/enfants, parents, enseignants-es, acteurs-rices du champ éducatif...).

Dans ce cadre, quatre territoires ont sollicité l'ORIV, pour évaluer les Cités éducatives sur leur territoire. Il s'agit des Cités éducatives de Behren-lès-Forbach (Moselle), de Ronde Couture à Charleville-Mézières (Ardennes), de Neuhof-Meinau-Montagne Verte-Elsau à Strasbourg (Bas-Rhin) et de Croix Rouge à Reims (Marne).

Le travail d'évaluation est mené en parallèle à la mise en œuvre des actions. Engagé en 2021, il a été poursuivi en 2022, à des rythmes différents selon les territoires. Le travail mené par l'ORIV a permis de construire les sujets qui feront l'objet de l'évaluation. Il a permis de renforcer le travail inter-acteurs-rices sur site et souvent de mieux identifier les enjeux locaux. Il a également donné lieu à l'identification des actions et des démarches nécessitant une analyse au titre de l'évaluation. Des entretiens ou des observations ont été menés sur certains sites.

Appui auprès de la Cité éducative Le Lac de Sedan

L'ORIV a appuyé la réflexion et la rédaction du protocole de suivi et d'évaluation (annexe 5 de la convention triennale). Cela s'est traduit par des temps de travail avec la cheffe de projet opérationnelle et une présentation du document en comité technique

Appui au déploiement de la Cité éducative de Colmar

L'enjeu, pour l'ORIV, était d'accompagner le déploiement de la Cité éducative en proposant un appui technique et méthodologique qui devait permettre de définir la stratégie de la Cité éducative en s'appuyant sur la mobilisation du système d'acteurs dans une logique de co-construction. Il s'agit :

- De participer aux comités techniques et de pilotage en fonction des sujets abordés.
- D'animer des temps de travail interacteurs-rices dans une perspective d'interconnaissance.
- De contribuer à la rédaction des documents de suivi et d'évaluation.

Appui auprès de la Cité éducative Saint-Dizier Vert Bois

L'ORIV a accompagné l'organisation d'un séminaire inter-acteurs-rices pour la Cité éducative, le 30 juin 2022. Cela s'est traduit par une proposition des contenus de la journée et son animation.

Co-animation du Groupe pilote Cité éducative sur l'égalité filles-garçons, avec Villes au Carré (CRPV Centre-Val de Loire)

La coordination nationale des Cités éducatives (ANCT et DGESCO) a souhaité que l'ORIV et Villes au Carré, du fait de leur expertise thématique sur le sujet, puissent co-animer le groupe pilote "Égalité filles-garçons" des Cités éducatives pour les deux années à venir (2021-2022). Les "Groupes Pilotes" thématiques ont pour objectif de créer des communautés d'acteurs et d'actrices des Cités éducatives, volontaires et engagés-es sur des thématiques dont ils partagent l'enjeu prioritaire. Le groupe se veut être un espace d'échanges entre pairs. En 2022, 4 rencontres ont eu lieu.



34

La première réunion de l'année (31 janvier 2022) a permis de dresser le bilan de l'année 2021 et de prioriser les thématiques 2022. Les réunions suivantes ont permis au groupe pilote de travailler sur :

- Les stéréotypes sexués et leurs manifestations - 23 juin 2022 par Marie Duru-Bellat, sociologue
- L'émancipation des filles et des jeunes filles à travers le sport - 20 septembre 2021 par Sigolène Couchot-Schiex, sociologue
- (Dé)construire les masculinités, Promotion de l'égalité auprès des hommes et des garçons – 22 novembre par Simon Dubois-Yassa, chargé de missions "Genre et masculinités" pour l'asbl Le Monde selon les Femmes (Belgique)

La rencontre se déroule en deux parties : un apport de connaissance par un ou une intervenant-e extérieure et un échange de pratiques entre pairs ou l'intervention de partenaires. En 2022, nous avons eu l'occasion d'accueillir le Centre Hubertine Auclert, centre de ressources francilien sur les questions d'égalité Femmes-Hommes.

Réalisation d'un état des lieux des Programmes de réussite éducative dans la région Grand Est

L'ORIV a lancé, en 2021, un état des lieux auprès des équipes des Programmes de réussite éducative (PRE) du Grand Est. L'ambition de cet état des lieux est de montrer une vision globale de l'action des PRE et une meilleure connaissance des modalités d'intervention et de fonctionnement. Un questionnaire en ligne a été diffusé aux 45 PRE du Grand Est. Son analyse a permis :

- d'appréhender la diversité des pratiques professionnelles pendant la crise sanitaire, plus particulièrement dans le domaine du partenariat entre les acteurs-rices, ainsi que les effets de la crise sur les enfants et les familles.
- de tirer des enseignements et mettre en avant de nouvelles pratiques.

Il a fait l'objet d'une publication en 2022, qui a été présentée lors de la journée régionale de

mise en réseau des acteurs-rices des programmes de réussite éducative du Grand Est, le 28 juin 2022.



Mise en réseau des acteurs des Programmes de réussite éducative dans la région Grand Est

Pendant plus de deux ans, le contexte sanitaire n'a pas permis de se réunir et un grand besoin d'échanger a été exprimé à plusieurs reprises par les professionnels-les de la réussite éducative. Sollicité par certains-es acteurs-rices, l'ORIV s'est proposé de venir en appui pour consolider et animer un réseau à l'échelle régionale.

C'est dans ce contexte que l'ORIV a organisé une journée régionale pour les professionnels-les de la réussite éducative (coordonnateurs-rices et référents-es de parcours des programmes de réussite éducative). Cette dernière s'est déroulée au Cloître des Récollets à Metz le 28 juin 2022.

Deux grandes thématiques ont rythmé la journée : Les pratiques professionnelles des équipes des PRE pendant et après la crise sanitaire ; l'organisation d'ateliers sur l'accès aux soins dans les territoires.

A l'issue de cette journée, un document de synthèse a repris les principaux échanges et les points abordés.

Par ailleurs, la mise en réseau des professionnels-les de la réussite éducative répond à un besoin d'échanges, manifesté par ces derniers-ères, afin de mieux articuler le PRE aux missions des partenaires d'une part et de renforcer les compétences en interne des équipes d'autre part.

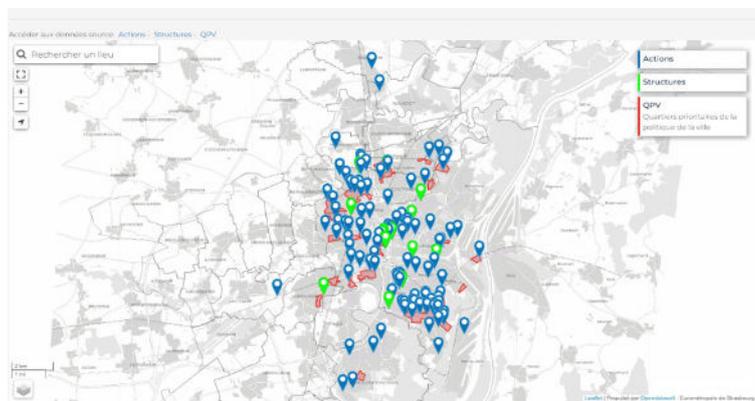
Les travaux favorisant les logiques de réseau et la professionnalisation des équipes contribuent à la valorisation de la réussite éducative en permettant de mieux prendre en compte la question éducative par les professionnels-les qui y sont impliqués-es.

Ouvert à l'ensemble des équipes de réussite éducative de la région Grand Est, ce réseau représente une réelle ressource pour ses membres qui peuvent renforcer et adapter leurs pratiques locales à travers la confrontation d'expériences d'autres sites. Il se veut un lieu d'échanges, de confrontation et de qualification des acteurs-rices. La participation est libre et repose sur le volontariat.



Alimentation d'une cartographie des solutions d'insertion professionnelle sur l'Eurométropole de Strasbourg

Fin 2019, l'ORIV avait été sollicité par la DIRECCTE du Bas-Rhin (devenue depuis la DDETS) pour la réalisation d'une cartographie visant à rendre visible les solutions d'insertion mobilisables sur l'Eurométropole de Strasbourg. En décembre 2020, cette cartographie destinée aux acteurs-rices publics-ques en charge de l'insertion, était présentée officiellement.



Depuis, elle est accessible à tous-tes via la plateforme Open Data de l'EMS, sachant que la collectivité en assure la gestion technique :

<https://data.strasbourg.eu/pages/cartographie-des-solutions-d-insertion-professionnelle/>

L'ORIV, avec le service géomatique de l'Eurométropole de Strasbourg et en lien avec la DDETS du Bas-Rhin, est chargé depuis lors de sa mise à jour mensuelle et d'une actualisation annuelle. C'est ce qui a été fait en 2022.

Analyse des dynamiques de parcours d'insertion à partir de deux territoires de l'Eurométropole de Strasbourg

Au-delà de l'objectif d'offrir une meilleure lisibilité de l'offre d'insertion existante sur le territoire (via la cartographie – cf. ci-dessus), l'enjeu était également d'optimiser la conduite de l'action publique dans ce domaine. Pour ce faire une analyse territorialisée des actions menées dans le domaine de l'emploi et de l'insertion a été engagée par l'ORIV en 2021. Elle s'est poursuivie en 2022.

L'analyse porte sur deux quartiers prioritaires de la politique de la ville : Quartiers ouest à Schiltigheim/Bischheim et Neuhof-Meinau à Strasbourg.

Il s'agissait d'identifier les freins et les leviers permettant de construire des parcours « sans couture », c'est-à-dire assurant une continuité de l'accompagnement et des dispositifs depuis le « repérage » de la personne jusqu'à sa sortie (idéalement une sortie vers l'emploi). Cette analyse repose sur le postulat que l'offre proposée sera d'autant plus optimum que les acteurs-rices seront capable de coopérations et que l'offre répond aux besoins des habitants-es. Dans cette perspective, le travail mené en 2022 a consisté dans la réalisation d'entretiens auprès des acteurs-rices identifiés-es sur le territoire et leur analyse.

36

Réflexion autour d'un observatoire de la réussite éducative (Strasbourg)

Il s'agit de construire un espace de travail visant à réduire les inégalités sociales et scolaires existantes à l'échelle de la ville de Strasbourg. Considérant que la question éducative est une question de co-éducation (sur l'ensemble du temps scolaire et hors temps scolaire), la réflexion doit permettre de disposer d'un « observatoire des politiques publiques en matière éducative » qui soit à la fois un lieu de travail collectif (impliquant toutes les parties prenantes, y compris les parents)

sur la base d'une culture commune, un outil d'évaluation des actions / politiques menées, ainsi qu'un lieu d'innovation, de mise en œuvre d'expérimentation. L'ORIV avait été amené, en 2021, à construire une culture commune entre les acteurs-rices autour de la notion de « réussite éducative » permettant de déterminer les enjeux sur lesquels travailler. L'année 2022 a été consacrée à construire le référentiel d'actions sur la base de l'ensemble des contenus et travaux menés en 2021.

Cycle Espaces publics : vécus, formes et usages

L'ORIV a dédié un cycle de conférences sur les enjeux liés à l'appropriation des espaces publics : « Espaces publics : vécus, formes et usages ». Ce cycle a permis de définir plus précisément ce type d'espace, les conditions pour concilier les différents usages et en faire un espace commun à tous et toutes. Ce cycle a démarré en 2021 et une dernière conférence s'est déroulée le 18 janvier 2022 – « Espace public comme lieux de vie : un enjeu de socialisation » animée par Bénédicte de Lataulade, sociologue au sein de Socio en ville.

L'ensemble des séances du cycle a eu lieu en visioconférence. Ces conférences s'adressaient aux acteurs et actrices de la politique de la ville, aux bailleurs sociaux, conseillers et conseillères citoyens-nes ainsi qu'aux professionnels-les associatifs-ves intéressés-es par le regard porté sur ces enjeux. La dernière conférence a réuni une cinquantaine d'acteurs-rices du Grand Est. L'ensemble des supports d'intervention et les replays sont disponibles sur le site de l'ORIV.

Pour rappel, deux conférences ont eu lieu en 2021 :

- 23 novembre 2021 - Le genre dans les espaces publics : un enjeu de mixité, par Claire Hancock
- 7 décembre 2021 - Aménagement et gestion de l'espace public : un enjeu de coopération des acteurs locaux (GUSP, TFPB, renouvellement urbain...) par Paul Garcia



RENFORCER LE LIEN SOCIAL, LE VIVRE ENSEMBLE

Organisation d'une journée régionale sur les enjeux de laïcité

L'ORIV a organisé le 8 décembre 2022 à Strasbourg une journée régionale intitulée « Laïcité et pratiques professionnelles : entre histoire et défis contemporains ». Plus de 100 personnes se sont retrouvées pour échanger, réfléchir et mieux comprendre les applications du principe de laïcité dans leurs différentes sphères d'action. Le programme a permis d'alterner des interventions plénières avec deux éminents historiens, Patrick Weil et Jean Baubérot, des présentations d'initiatives, des ateliers. Il s'agissait de faire dialoguer savoirs et pratiques, de partager une culture commune tout en proposant une approche réflexive sur les pratiques professionnelles et de repérer des outils utiles pour sa pratique.

Son organisation s'est appuyée sur un groupe de travail composé d'administrateurs-rices de l'ORIV, qui a fonctionné de manière régulière tout au long de l'année. Les objectifs étaient, outre l'organisation de cette journée, de réouvrir une réflexion associative sur ce sujet afin

de construire un positionnement collectif et repérer comment les acteurs-rices sociaux-les s'emparent aujourd'hui de cette question.



Un ensemble de ressources liées à la journée ou repérées par l'ORIV a été mise à disposition des participants-es, via un [padlet dédié](#).

Animation du réseau des formateurs-rices "Valeurs de la République et Laïcité"

L'ORIV assure, depuis 2015, un appui à la mise en œuvre du plan « Valeurs de la République et laïcité » à l'échelle du Grand Est. Cela consiste en un accompagnement de la réflexion menée par les services de l'Etat et en la mise en réseau de formateurs-rices. En 2022, les enjeux suivants ont été identifiés pour l'appui à l'animation du réseau des formateurs et formatrices : consolider les connaissances et l'appropriation du kit pédagogique par les formateurs et les formatrices ; rendre plus accessibles les informations relatives au plan de formation et aux enjeux de laïcité.



Ces enjeux se sont traduits concrètement par les actions suivantes :

- Un travail sur les outils de communication : alimentation d'un panorama de presse consacré à la thématique, la création de flyer pour rendre plus visibles les formations organisées.
- L'organisation de deux visioconférences : le 13 mai avec Philippe Gaudin, philosophe, directeur de l'Institut d'étude des religions et de la laïcité (IREL), à l'Ecole Pratique des Hautes Etudes, « Laïcité et valeurs de la République : quels enjeux théoriques et pratiques aujourd'hui ? Réflexions et échanges à la lumière de l'expérience de formation menée par l'IREL depuis une vingtaine d'années » ; le 27 septembre avec Samim Akgönül, Politologue, Historien et Directeur du Département d'Etudes Turques à l'Université de Strasbourg, « Laïcité et gestion des minorités religieuses »
- L'organisation d'une journée de regroupement le 14 juin 2022 dont la vocation est d'être un espace de réflexions et d'échanges de pratiques mais aussi de mobilisation collective pour partager le déploiement du plan.

Accompagnement de réflexions et animation de temps de sensibilisation sur les enjeux de laïcité

En 2022, l'ORIV s'est associé à la Ligue de l'Enseignement pour accompagner la démarche de la délégation départementale bas-rhinoise de l'association Agir ABCD. Il s'agit d'une association de bénévoles retraités-mettant leurs compétences au service de publics en difficultés par le biais de différentes actions : français langue étrangère, soutien scolaire, initiation au numérique, insertion. En 2022, la délégation départementale du Bas-

Rhin a souhaité lancer une démarche autour des enjeux de laïcité et de citoyenneté auprès de ses bénévoles qui peuvent être confrontés, dans le cadre de leurs activités, à des situations problématiques liées à la diversité culturelle, sociale, religieuses du public. Elle faisait état d'un besoin de réflexion et d'outillage des bénévoles autour de ces enjeux. L'action a consisté à proposer 4 séances de travail.

38

Apports de ressources auprès des acteurs-rices de l'intégration

Dans le cadre de la mise en œuvre de la politique d'intégration des primo-arrivants-es, dans le Grand Est, l'ORIV a assuré au cours de l'année 2022, une fonction de veille documentaire dans le domaine de l'immigration et de l'intégration avec une focalisation particulière sur certains publics, comme les bénéficiaires de la protection internationale, et sur les démarches de collectivités. Elle consiste en un repérage de ressources en lien avec la politique d'intégration et leur mise à disposition via le panorama de la presse, le focus actu ou encore le site internet.

L'ORIV a également assuré une fonction de production de connaissance visant à rendre accessible les informations issues de la veille et de l'analyse de données statistiques. Ces analyses ont particulièrement été mises à profit dans le cadre des évaluations finales des contrats de ville compte-tenu de la présence immigrée dans les quartiers de la politique de la ville en Grand Est. Ces analyses ont également été mobilisées dans le cadre d'interventions (notamment auprès de travailleurs sociaux lors de temps formatifs).

Apports de ressources auprès des acteurs de l'intégration



La fonction d'analyse des données relatives aux publics primo-arrivants-es a été particulièrement mobilisée dans le cadre de diagnostics territoriaux. Ceux-ci ont été menés dans le cadre du déploiement du [programme AGIR](#) (Accompagnement global et individualisé pour l'intégration des réfugiés). Le ministère de l'Intérieur a décidé de proposer progressivement à chaque bénéficiaire de la protection internationale (BPI), qu'il soit ou non hébergé dans le dispositif national d'accueil, la possibilité de bénéficier, auprès d'un guichet unique départemental mandaté par l'Etat, d'un accompagnement global et individualisé pour

l'intégration des réfugiés-es vers le logement et l'emploi durables. Un diagnostic permettant d'identifier les caractéristiques des publics et du système d'acteurs-rices doit être réalisé.

En début d'année 2022, l'ORIV a finalisé un diagnostic sur les publics bénéficiaires de la protection internationale dans le Haut-Rhin. En fin d'année 2022, deux autres diagnostics ont été engagés sur le département de la Marne et sur celui des Vosges. Ils reposent sur trois dimensions : une dimension descriptive (état des lieux), une dimension d'analyse du système d'acteurs-rices territorialisée et une approche prospective (préconisations). A ce titre, l'ORIV a réalisé :

- une analyse des données documentaires disponibles,
- une analyse des données statistiques qui présentent les caractéristiques socio-démographiques des BPI,
- la réalisation et l'analyse d'entretiens individuels auprès des principaux acteurs impliqués localement auprès de ces publics,
- des temps de travail en interacteurs.

Réseau d'accompagnement sociolinguistique citoyen

La maîtrise de la langue française est un enjeu majeur de socialisation et d'insertion pour tout individu résidant sur le territoire national. De fait « faire société » passe notamment par le partage d'une langue commune. Cet objectif est d'autant plus important pour les personnes immigrées.

L'enjeu dans ce domaine est à la fois de favoriser l'apprentissage de la langue tout en reconnaissant les apports de la maîtrise d'autres langues. L'ORIV est en effet attaché à une pédagogie du plurilinguisme qui permet dans le même temps d'articuler les atouts des langues maternelles / langues premières et l'apprentissage de la langue française dans une logique d'enrichissement respectif.

Conscient de cet enjeu, la Collectivité Européenne d'Alsace s'inscrit dans une démarche, avec l'appui de l'ORIV, visant à

concevoir un « réseau d'accompagnement sociolinguistique citoyen ».

Son objectif est à la fois de concevoir un réseau d'acteurs et actrices proposant une offre de « services » visant un accompagnement / un appui par rapport aux enjeux d'insertion sociale et professionnelle des publics ayant un déficit de maîtrise du français, mais aussi d'en vérifier la faisabilité sur la durée à partir de territoires expérimentaux. Il s'agit de mobiliser des volontés citoyennes tout en assurant le lien avec l'écosystème existant.

Engagé en fin d'année 2022, le travail a consisté à identifier les territoires d'expérimentation et les modalités de la démarche. Quelques entretiens (individuels et collectifs) ont été menés pour circonscrire les enjeux. La réflexion se poursuit sur le premier semestre 2023.

Itinérance de l'exposition « De l'immigré au Chibani »

L'exposition intitulée « De l'immigré au Chibani » est née d'un projet collectif en 2017, à partir de témoignages de vieux immigrés. Il s'agissait de rendre visibles les chibanis et d'historiciser cette mémoire pour lui donner du sens, les replacer comme un élément de notre Histoire commune. L'ORIV en assure l'itinérance.

Pour en savoir plus : <https://www.oriv.org/exposition-de-limmigre-chibani/>

L'exposition n'est partie sur les routes qu'une fois durant l'année 2022, malgré plusieurs sollicitations d'emprunt qui n'ont finalement pas abouti. A la demande de l'Association Musulmane des Loges, elle s'est installée à Saint-Denis de l'Hôtel (région Centre-Val de Loire) dans la deuxième quinzaine de septembre. Elle a intégré une manifestation organisée par la médiathèque, dont le point fort fut une projection du film « Leur Algérie » de Lina Soualem. Ce fut l'opportunité de rassembler des témoignages de sources différentes dans le cadre d'une (re)découverte de l'autre.



Éléments clefs

Vernissage de l'exposition, dans les locaux de la médiathèque, en présence du député du Loiret, du maire de St Denis de l'Hôtel et du président de l'AML. Plus de 100 personnes présentes :

- Des enfants apprenant l'arabe au sein de l'association Musulmane des Loges
- Des adultes : membres d'associations, élus, personnes âgées immigrées, citoyens

Poursuite du partenariat dans le cadre du Réseau Histoire et Mémoire de l'Immigration Grand Est

L'ORIV est membre actif du Réseau mémoire et histoire de l'immigration Grand Est depuis 2016. Au titre de ses fonctions de centre de ressources l'association participe activement au comité de pilotage et aux journées mises en place par le réseau. Ce réseau est animé par l'association Initiales (Chaumont).

En 2022, l'ORIV a participé à 2 réunions du réseau et a assisté à une visioconférence, organisée par celui-ci, sur « **Les femmes migrantes, les grandes oubliées d'une longue histoire.** »



“ Connaitre notre histoire pour construire l'avenir.”

ANNEXE 1 - Conseil d'administration de l'ORIV

Conseil d'Administration élu lors de l'Assemblée Générale du 2 mai 2022

En surligné, les membres du bureau (élection lors du Conseil d'Administration du 10 septembre 2022)

COLLEGE ADMINISTRATEURS

Personnes Morales

- Actions Citoyennes Interculturelles (ASTU), *représentée par Muharrem KOC*
- Citoyenneté Active Lorraine (CAL), *représentée par Gérard TOUSSAINT*
- Collectif pour l'accueil des solliciteurs d'asile de Strasbourg (CASAS), *représentée par Brigitte FICHET*
- Ecole Supérieure Européenne de l'Intervention Sociale (ESEIS), représentée par Bruno MICHON, Secrétaire
- Ecole Supérieure de Praxis Sociale (ESPS), représentée par Claire WEHRUNG
- Jeunes Equipes d'Education Populaire (JEEP), représentée par Gabriel DI GREGORIO
- La CIMADE, *représentée par Pierre GREIB, Vice-Président*
- Ligue Internationale Contre le Racisme et l'Antisémitisme (LICRA), représentée par Nouria YAHY-BOGGIO
- Migrations Santé Alsace, *représentée par Marie PRIQUELER*
- THEMIS, *représentée par Monia SCATTAREGGIA*
- Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles (UD.CSF), *représentée par Francine STROBEL*

Personnes physiques

- Maurice BLANC
- Nathalie CHAMAGNE
- Guy DIDIER, Assesseur
- Yasmina FERCHIOU
- Michel FOU DRAT, Vice-Président
- Marion GAENG
- Marie-Christine GINDENSPERGER, Assesseure
- Guy GIRAUD
- Francis GRANDJEAN, Assesseur
- Sylvie JAECKLE, Présidente
- Dan LIAU, Trésorier
- Valérie MANESSE
- Rudi WAGNER, Vice-Président
- Nadia ZOURGUI-SAADA

COLLEGE PARTENAIRES (personnes physiques et personnes morales)

- BOULAKDOUR Mohamed (55)
- EL MAHROUG Naouel (67)
- Association des Maisons de Quartier de Reims (51)
- Collectif Interculturel d'Accompagnement de Migrants – CIAM (51)

SUIVEZ
NOTRE
ACTUALITE !



www.oriv.org



ORIV.GrandEst/



Via la Lettre d'information électronique
Pour s'abonner : contact@oriv.fr

Au sein du Centre de documentation

- Pour nous rendre visite, prenez rendez-vous par mail : documentation@oriv.fr
- Pour préparer votre visite, consultez la base documentaire du réseau RECI : <http://biblio.reseau-reci.org>

RESSURCEZ-
VOUS !

RESTEZ EN
VEILLE !

Via trois panoramas de presse thématiques en ligne :

- Intégration, lutte contre les discriminations - Réseau RECI : www.scoop.it/topic/immigration-integration-lutte-contre-les-discriminations
- Politique de la ville - Réseau national des CRPV : www.scoop.it/topic/actu-politiquedelaville
- Laïcité - ORIV : www.scoop.it/topic/laicite-6

Consultez le **Portail européen sur l'intégration**, qui propose des ressources sur les enjeux d'intégration des migrants-tes dans l'Union Européenne :
<https://ec.europa.eu/migrant-integration/home?lang=fr>



Observatoire régional de l'intégration et de la ville

Centre de ressources Grand Est
Politique de la Ville - Intégration
Discriminations

Siège : 1, rue de la Course
67000 Strasbourg

03 88 14 35 89
contact@oriv.fr

Antenne : ORIV / CIAM
11, rue M-J Baillia-Rolland
51100 Reims

06 48 58 83 63
e.arnoulet@oriv.fr